

# MONTREAL EN TETE

Hiver 2020 | Numéro 71 | Nouvelle formule



## Dossier spécial

1ère guerre mondiale

# Antoine Notter, un soldat assassiné ?

---

La création du musée  
Pointe-à-Callière

---

Notre mémoire en sommeil  
au Vatican

# Sommaire

## MONTREAL EN TETE

Société historique de Montréal

---

N°71 / hiver 2020

Revue semestrielle

ISSN 2563-0911

---

### Équipe

---

#### \* Président de la SHM

Mario Robert

#### \* Rédaction

##### Rédacteur en chef :

Sylvain Lumbroso

##### Chef de rubrique :

Martin Lavallée

##### Secrétaire de rédaction :

Diane Polnicky

#### \* Maquette

##### Directrice artistique :

Marie Cortadellas

##### Graphiste :

Wu Dong

[www.societehistoriquedemontreal.org](http://www.societehistoriquedemontreal.org)

### Contenu

#### Édito du Président de la SHM

#### Dossier spécial

##### Antoine Notter, un soldat assassiné ?

Florian Daveau, archiviste à BANQ

##### Les forces armées canadiennes en 1914

Mourad Djebabla, professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean

#### Histoire d'archives

##### Notre mémoire sommeille au Vatican

Victorin Chabot, ancien archiviste de BAC

#### L'Histoire en mouvement

##### Pointe-à-Callière et la muséologie québécoise

Raymond Montpetit, muséologue

#### Hommage à François-Marc Gagnon

Laurier Lacroix, historien de l'art

#### À travers les livres

Robert Comeau

## **Edito**

du Président de la SHM, Mario Robert

### **Au cœur de l'histoire de Montréal**

En 1859, année qui suit sa création, la Société historique de Montréal offre à ses membres un premier ouvrage intitulé Mémoires et documents relatifs à l'Histoire du Canada. Ayant pour thème l'esclavage au Canada, il regroupe une série de pièces compilées par Jacques Viger et Sir Louis-Hippolyte LaFontaine sur ce sujet inédit et longtemps oublié. Au fil du temps et de façon sporadique, de nouvelles publications, actes de colloque et autres imprimés voient également le jour.

L'année 1993, au lendemain des fêtes du 350e anniversaire de Montréal, marque un tournant avec la fondation de Montréal en tête sous la présidence de Lise Montpetit-Cadotte. Sous la responsabilité de Léo Beaudoin, de 1996 à 2010, ce bulletin passe de 8 à 16 pages avec, en 2008, la production d'un important cahier souvenir pour souligner le 150e de notre Société. Un changement majeur survient en 2010 alors que Montréal en tête se transforme en un magazine sous la direction de Michel Lapierre. Pendant près de 10 années, ce sont neuf revues de très grande qualité qui paraissent annuellement.

Aujourd'hui, en migrant vers le numérique, nous en sommes donc à la troisième mouture de notre périodique officiel. Notre rédacteur en chef Sylvain Lumbroso, assisté de Martin Lavallée, a préparé un numéro dense et varié. Pour débiter, un dossier spécial sur la Première Guerre mondiale vous est proposé. L'archiviste Florian Daveau nous fait découvrir un événement montréalais qui met en scène un crime et des militaires de cette époque. De son côté, l'historien et professeur Mourad Djebabla décrit l'état des forces armées canadiennes en 1914. D'autres articles originaux ponctuent ce numéro.

Si, en ce moment, vous lisez Montréal en tête et que vous n'êtes pas membre ou que vous n'avez pas encore renouvelé, joignez-vous à nous afin que nous puissions continuer à vous offrir du contenu historique riche, captivant et souvent méconnu. La Société historique de Montréal a besoin de vous et bonne lecture !

**Mario Robert, Président de la Société historique de Montréal**



# POINTE-À-CALLIÈRE



Spectacle  
multimédia

# Génération MTL

Dès maintenant



POINTE-À-CALLIÈRE  
Cité d'archéologie et  
d'histoire de Montréal



[pacmusee.qc.ca](http://pacmusee.qc.ca)



En collaboration avec **dynacor**

# LES INCAS

## C'EST LE PÉROU!

Du 27 novembre 2019 au 13 avril 2020



POINTE-À-CALLIÈRE  
Cité d'archéologie et  
d'histoire de Montréal

Une exposition réalisée par Pointe-à-Callière en partenariat  
avec le Musée Art & Histoire de Bruxelles.

MUSÉE ART & HISTOIRE



[pacmusee.qc.ca](http://pacmusee.qc.ca)

Objet: Collection P. & D. Janssens-Artis. Musée des Arts et du Patrimoine de la communauté flamande et le MMS, Anvers/Paris. Photo: Hugo Maertens

## Dossier

1ère guerre mondiale

# UN SOLDAT FRANÇAIS ASSASSINÉ ?

Notre revue vous propose de plonger dans le dossier du soldat Antoine Notter. Ce Français est mort à Montréal sous les balles d'un soldat de l'armée canadienne naissante. Florian Daveau, archiviste de BANQ a passé plusieurs années à enquêter sur ce cas très particulier.

---

I Antoine Notter, un soldat français assassiné? p.5

---

II Les forces armées canadiennes en 1914 p.22

---



# Antoine Notter, un soldat français tombé sous les balles canadiennes

*Montréal - 14 août 1914* Vents frais et modérés du sud-ouest. Temps incertain. Averses et orages électriques locaux.

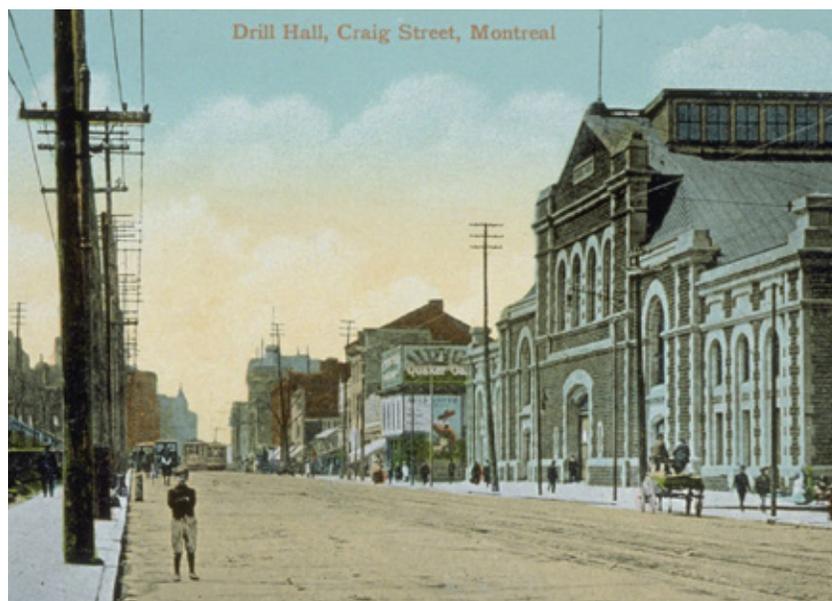
*16h45* Un coup de feu retentit au coin de la rue Craig (devenue la rue Saint-Antoine) et de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, non loin du manège militaire en face de la mairie de Montréal. Antoine Notter, 38 ans, s'écroule au milieu des clients d'un commerce grec. La mort de ce Français, en plein bouleversement géopolitique et militaire, va secouer l'opinion publique francophone montréalaise et connaître des répercussions dans les plus hautes sphères du gouvernement fédéral.

**Par Florian Daveau**

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

**L**a première guerre mondiale, l'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire, a débuté depuis quelques jours à peine et le monde bascule progressivement dans l'horreur. Au début d'août 1914, Antoine Toussaint Notter, comme des centaines de résidents français présents au Canada, doit répondre favorablement à l'ordre de mobilisation générale décrétée par le gouvernement de son pays, afin de gonfler les rangs de l'armée française. Établi à Sydney au Cap Breton depuis 1908, Notter fait, avec ses amis Pierre Olivier et Yves Capitaine, le voyage jusqu'à Montréal où se rassemblent, comme eux, les appelés français en attendant d'embarquer sur les navires qui les rapatrieront au pays. Le consulat et l'Union française, organisme offrant un soutien financier aux familles immigrantes, sont tous deux en charge de l'organisation et de l'hébergement temporaire des hommes mobilisés.



**Vue du manège militaire à partir de la rue Saint-Antoine.**

**Drill Hall, Craig Street, Montreal, Valentine & Sons' Pub. Co., Vers 1910.**

**Source :  
Collection de  
Bibliothèque  
et Archives  
nationales du  
Québec.**

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

La Grande-Bretagne a déclaré la guerre à l'Allemagne dix jours auparavant et, de facto, son dominion canadien et ses casernes militaires sont en état d'alerte, redoutant des tentatives d'intrusion d'espions allemands. Ces édifices demeurent principalement sous la responsabilité de la milice canadienne. Les troupes de l'armée régulière canadienne sont encore embryonnaires en 1914.

# Un dernier cliché à l'attention de leurs femmes avant de partir au front...

Les soldats en garnison ont reçu à cet effet depuis le 5 août l'ordre de « prendre toutes les mesures nécessaires » pour protéger les citoyens. Pour motiver le moral des troupes et l'effort de guerre, Sam Hughes, le ministre de la Milice, doit passer en revue les 5.000 hommes de Montréal sur le Champs-de-Mars dans la soirée du 14. Antoine Notter et ses compagnons, qui ont voyagé ensemble jusqu'à Montréal, profitent de cette journée en ville pour ramener des souvenirs. Ils souhaitent à cette occasion se faire photographier et obtenir leur portrait avant d'embarquer pour le vieux continent. Un dernier cliché à l'intention de leurs femmes avant de partir au front... Ils passent commande à un photographe ambulancier qui se tient au coin de la rue Craig et Hôtel-de-Ville, non loin du manège militaire. Tout comme eux, des dizaines de passants vaquent à leurs occupations.

### **Une ambiance orageuse**

Le sergent George Hooton est en faction devant l'entrée Sud-est du manège militaire quand il remarque qu'une foule s'amasse trop près. Ce plombier de profession est dans la milice depuis 4 ans. Il fait alors signe aux hommes

## Dossier

1ère guerre mondiale

de reculer et de circuler. Quelques instants plus tard, il revient pour constater que ses ordres n'ont pas été suivis et leur ordonne, en anglais, de s'en aller. Antoine Notter et ses deux acolytes ignorent qu'il est défendu de s'approcher du mur de la caserne. Ils lui répondent vertement, dans un français qu'il ne comprend pas, qu'ils attendent leurs portraits. Hooton interprète les gestes et les paroles de Notter comme une attitude menaçante. Après lui avoir donné un coup de crosse pour le faire reculer, celui-ci ne se défile pas et lui adresse quelques insultes avant de s'éloigner. Le soldat change finalement d'avis et lui demande en anglais de le suivre pour le présenter à son officier supérieur mais le Français s'enfuit. Hooton lui ordonne alors de s'arrêter mais Notter, ne comprenant pas l'anglais, continue sa course.

Des soldats entourant le cadavre d'Antoine Notter sur la rue Craig.

Source : Illustrated London News, 5 septembre 1914. page 9. British Library.



# Une chose est sûre : lorsque les soldats sortent Notter de l'établissement, il s'écroule, mort.

La suite de l'affaire est plus nébuleuse. Des témoins indiquent qu'Hooton épaula alors son fusil et tira en pleine rue en direction de Notter, qui termine sa course dans le restaurant de Peter Gladianos. Une balle traverse le corps de Notter et touche également Théodore Corbeil, un passant cigariste aussitôt blessé à la cuisse. Hooton et les soldats en garnison accourent alors dans le restaurant pour saisir Notter. D'autres témoignages indiquent que Notter aurait été abattu par Hooton alors qu'il s'était réfugié dans le restaurant grec. Une chose est sûre : lorsque les soldats sortent Notter de l'établissement, il s'écroule, mort, dans la rue Craig.

## **Un habitué des refus d'obéissance**

Pour mieux comprendre l'origine du drame, le passé du Français peut donner quelques indices. Antoine Notter est né à Dunkerque dans le nord de la France le 3 novembre 1875. Son père est originaire d'Alsace, région française annexée par l'Allemagne en 1871. Cette annexion est d'ailleurs un des moteurs de l'esprit de revanche qui anime les soldats français lors de la première guerre mondiale. Le patois alsacien étant d'origine alémanique, Notter avait peut-être un accent pouvant faire croire à Hooton qu'il était Allemand. Un autre point important est à considérer : Notter n'est pas un enfant de cœur. Il a 17 ans lorsqu'il est condamné la première fois pour un vol simple par le tribunal de Dunkerque. En 1896, il est de nouveau condamné à 1 mois de prison pour désertion, très certainement pour ne pas s'être présenté lors de sa convocation au service militaire<sup>1</sup>. Incorporé dans plusieurs régiments d'infanterie à

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

partir de novembre 1896 et ne collaborant pas avec l'autorité militaire, il est muté au cours de sa période de service au sein d'unités pénitentiaires en Afrique. La vie dans ces compagnies n'est pas de tout repos, puisqu'elles sont destinées à recevoir les individus réfractaires ou indisciplinés de l'armée française. Justice militaire arbitraire et sanctions corporelles inhumaines y sont légion. Compte tenu

## Au début de l'année 1908, il débarque seul au Canada

de ses périodes d'emprisonnement durant son service, le conseil de guerre de la division militaire d'Oran en Algérie le condamne, le 15 novembre 1899, à un an d'emprisonnement pour refus d'obéissance et prolonge son service. Enfin libéré de ses obligations militaires en 1900, il est à nouveau condamné en 1901 à un mois de prison par le tribunal commercial de Dunkerque pour rébellion, outrages et violences à agent. Reconverti en marin, il épouse Marie Le Parlouer, au Havre le 6 janvier 1906, et devient père d'une petite Rosalie, l'année suivante. Au début de l'année 1908, il débarque seul au Canada sur le navire Sardinian en provenance du Havre. En charge de l'alimentation de la chaudière sur les navires de la Dominion Steamship Line entre Sydney et Montréal, il envoie régulièrement des fonds outre-atlantique pour faire vivre sa famille.

**Vue contemporaine du port de Dunkerque, ville natale d'Antoine Notter. Ce dernier a donc toujours vécu dans une ambiance maritime.**

**Source :  
Adobe Stock -  
Image'in**



**Des répercussions dans la presse**

Mais revenons à Montréal pour connaître les suites de l'affaire. Le lendemain de la tuerie, les circonstances du décès sont analysées lors de l'enquête menée par le coroner Ed McMahon. Pierre Olivier, Yves Capitaine, les amis de Notter ainsi que George Hooton viennent livrer leur version des faits. D'autres témoins dont le capitaine du manège militaire, Wallace H. Robb, éclairent les circonstances entourant le décès. Le jury en vient à la conclusion que George Hooton est criminellement responsable de la mort d'Antoine Notter<sup>2</sup>. Les journaux francophones, notamment *Le Devoir*, *Le Nationaliste*, *Le Pays* et *La Patrie*, s'emparent de l'affaire et dénoncent ce décès, y compris le journal satirique *Le Canard* qui ironise sur le fait que "deux soldats de la triple-entente" ne se sont pas reconnus<sup>3</sup>. Le maire de Montréal, Médéric Martin, se rend à la morgue pour voir le corps du défunt tout comme des dizaines d'appelés français. Il expédie ensuite une lettre à l'attention de Sam Hughes, rapidement publiée dans les journaux. Il s'insurge contre la façon dont se comportent les soldats qui montent la garde à Montréal, accusant ceux-ci d'être régulièrement sous l'emprise de l'alcool. Plusieurs incidents de ce type ont en effet été signalés dans les jours précédant le décès de Notter. Médéric Martin déplore également le fait que la plupart des soldats et fonctionnaires en poste à Montréal sont unilingues anglais, ce qui cause des malentendus aux conséquences funestes. Sam Hughes répond rapidement à Médéric Martin comme le rapporte *Le Devoir*.

Il lui rappelle « qu'il a été ennuyé jour et nuit par des gens de Montréal demandant de la protection contre les réservistes allemands et autrichiens qui sont à Montréal.

**Médéric Martin déplore le fait  
que la plupart des soldats sont  
unilingues anglais**

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

Pour les protéger autant qu'ils l'auraient voulu, il aurait fallu une patrouille de 20.000 hommes. La sentinelle en question était commise à la garde d'un arsenal renfermant des munitions. La sentinelle déclare que lorsqu'elle ordonna à l'individu de circuler celui-ci mit la main sur la hanche comme pour sortir une arme. Si telles sont les circonstances, le soldat eût été fou de ne pas tirer le premier. Si l'homme qui a été tué avait été réellement un Allemand, le chef d'une bande cherchant à se munir d'armes et que l'attitude de la sentinelle eût permis de réaliser pareil projet, il eût été ensuite bien plus difficile de reprendre les armes enlevées que de les garder d'abord soigneusement. Une telle hypothèse peut paraître bien risquée, mais en temps de guerre il faut s'attendre à tout.<sup>4</sup> »

#### **L'enquête militaire**

George Hooton est mis aux arrêts et transféré sous la garde des autorités militaires. Informé par les journaux, l'adjudant général Williams du secrétariat du conseil de la milice, responsable de la discipline dans l'armée canadienne, écrit au colonel Septimus Julius Denison, commandant de la 4ème division afin d'être informé du dossier le plus rapidement possible. Il s'étonne d'ailleurs de ne pas avoir déjà reçu de rapport concernant une enquête militaire. Denison, inquiet de la situation, demande à Williams s'il doit remettre Hooton aux autorités civiles mais reçoit l'ordre de s'abstenir de tenir tout commentaire à l'égard de l'affaire.

Les policiers ayant obtenu le mandat d'arrestation pour déférer Hooton devant une cour criminelle civile se voient refuser l'accès au soldat tant que le commandement militaire n'a pas reçu d'ordre d'Ottawa. Le 18 août, Denison ordonne la tenue d'une cour d'enquête pour faire rapport au ministre de la Milice sur les circonstances dans lesquelles Notter a été tué. Cette cour d'enquête qui n'est pas officiellement annoncée comme une cour martiale est présidée par le lieutenant-colonel Davidson ainsi que les capitaines

**Dossier**  
1ère guerre mondiale

PUISSANCE DU CANADA,  
PROVINCE DE QUÉBEC,  
District de *Montreal*

Aux constables et autres officiers de paix de Sa Majesté pour le dit district et aussi au gardien de la prison de Sa Majesté pour le dit district.

*de la Montreal*  
*Heavy Brigade*  
*(signé) G. M. M.*  
*A. E. G.*  
*q. p.*  
*3 on plutôt*  
*Hooton*  
*EMCM*  
*X. V. G.*  
*q. p.*

ATTENDU que, par une enquête prise devant moi, le Coroner de Sa Majesté pour le district, le jour et l'année ci-dessous mentionnés, en vue du cadavre de *Antoine J. Notter* — gisant à *la Côte de Montreal* dans le dit district, *George Hooper* <sup>sergent</sup> ci-devant de la *Police* de *Montreal* — est accusé de 'avoir à la dite *Côte de Montreal*, le *quatorze d'août*, mil neuf cent *quatorze*, *tré assassiné* le dit *Antoine J. Notter* — en conséquence, en vertu de ma charge, au nom de Sa Majesté, les présentes sont pour vous enjoindre, vous les dits constables ou aucun de vous, de conduire le dit *George Hooper* au *plutôt "Houton"* — sous le plus bref délai devant le Juge des Sessions de la Paix pour le district de *Montreal* ou tout autre magistrat ou juge de paix compétent ;

DONNÉ sous mon seing et sceau, le *quinzième* jour d'*août* mil neuf cent *quatorze*, à la dite *Côte de Montreal*

(signé) *E. McMahon*

CORONER.

*Vrai Copie de l'original*

*A. E. Courneau*  
*Greffier de la Paix au District*  
*de Montreal*



Ordre d'arrestation de George Hooton par le Coroner McMahon, 15 août 1914.

Source : Dossier 3861, 1914. BANQ Québec, fonds du Ministère de la Justice (E17, 1960-01-036/318)

## Dossier

1ère guerre mondiale

Le mémorial de Vimy honore la mémoire des soldats canadiens morts en France.

Source :  
Adobe Stock -  
Fransisco Javier  
Gil

Archambault et Stairs. Hooton est appelé à témoigner et quitte le manège militaire en direction du palais de justice escortée par deux pelotons de soldats en arme. Le rapport d'enquête est envoyé à l'adjudant général Williams, qui, deux jours plus tard, sera en charge de la mise en place du camp militaire de Valcartier, lieu de rassemblement et d'entraînement du contingent militaire canadien. Dans son rapport au conseil de milice<sup>5</sup>, Denison fait état que, selon lui et selon le rapport de l'enquête, Hooton a respecté son devoir conformément aux instructions militaires et qu'il souhaite le libérer de garde à vue.

### À la recherche du sergent Hooton

Cette même journée, l'assistant procureur général du Québec, Charles Lanctôt, prend en charge ce dossier qui lui est envoyé par le coroner. McMahon lui indique ne pas être en mesure de réaliser le mandat d'arrestation contre Hooton, toujours sous la garde de l'armée. C'est le début de plusieurs mois de procédures administratives entre le gouvernement du Québec représenté par Lanctôt et le gouvernement fédéral afin de juger le soldat devant un tribunal civil. Le 21 août, Denison obtient une réponse succincte d'un colonel remplaçant temporairement l'adjudant général parti à Valcartier la veille. Il l'autorise à libérer Hooton sans délai<sup>6</sup>. Charles Lanctôt qui n'est pas tenu au courant

par les autorités militaires, écrit le 27 août au ministre de la Justice fédéral : « The Attorney General believes that you will agree with him in the view that the ordinary Criminal Courts of the Province have jurisdiction in this case and that Hooper or Houton should be called up to stand his trial. [...] The very best feeling exists in this Province between civilians and soldiers and we fear that if acts such as the one that has been described above are not submitted to the ordinary courts bad feeling may be engendered. » Il obtient une réponse rassurante du sous-ministre de



la Justice et sous-procureur général à Ottawa, Edmund Leslie Newcombe qui lui confirme que l'accusé pourra se soumettre à la justice civile. Le 3 septembre, l'adjutant général, qui n'a pas été informé des suites données lors de son absence, demande à Denison de remettre Hooton aux autorités civiles. Mais, celui-ci l'a relâché depuis au moins une semaine ! Dans la précipitation du préparatif du contingent canadien, Hooton est introuvable, ce qui ne semble pas inquiéter outre mesure l'autorité militaire. Certains membres de son unité se trouvent déjà à Valcartier, d'autres sont toujours à Montréal. À la mi-septembre, le lieutenant-colonel Johnson, commandant de Hooton, dit étonnamment ignorer où il se trouve. Charles Lanctôt fait part à plusieurs reprises au ministre qu'il est totalement anormal qu'un individu accusé de meurtre puisse disparaître dans la nature. Les préparatifs du départ pour

l'Europe ont-ils tellement déstabilisés l'administration militaire canadienne qu'elle ne sait plus où stationnent ses hommes ? Ou bien a-t-on tenté de protéger Hooton de la justice civile ? Quoi qu'il en soit,

## A-t-on tenté de protéger Hooton de la justice civile ?

les échanges entre le ministère de la Justice, le bureau du Procureur général du Québec et le conseil de la milice vont durer deux mois avant que les policiers de la ville de Montréal n'obtiennent enfin l'adresse du domicile de Hooton en octobre 1914. Il est peu probable qu'ils aient pu interpellé Hooton car on ne trouve pas de trace d'un passage de l'individu dans les registres de la prison de Montréal ni confirmation d'une arrestation dans les dossiers du procureur général. Aucune activité judiciaire à Montréal n'a d'ailleurs été tenue concernant cette affaire dans les années qui ont suivi l'incident.

En plein conflit, l'affaire est d'ailleurs détournée et déformée au bénéfice de la propagande de guerre en Angleterre.

## Dossier

1ère guerre mondiale

Le 5 septembre 1914, le London Illustrated News publie une photographie du corps de Notter entouré de soldats indiquant qu'un espion allemand armé d'un revolver a été tué alors qu'il insultait les sentinelles du quartier général de l'armée à Montréal. L'affaire semble finalement en rester là pour plusieurs mois.

### La famille Notter dans les méandres administratifs

Le 11 février, d'autres actions sont entamées, cette fois, par l'avocat Donat Brodeur, déjà engagé par les amis de Notter avant leur départ pour le front. Responsable, depuis le 14 août 1914, de retrouver des informations au sujet de la famille de Notter, il se verra par la suite confier la tâche de défendre les intérêts de la femme et de la fille du soldat français, dans le dénuement le plus complet depuis la disparition de la seule source de revenu familial. Il s'adresse directement au ministre de la Justice Chaster Doherty en prenant appui sur un exemple similaire : « J'ai bien le droit de poursuivre au civil le lieutenant Hooton, mais j'ai cru que puisque le gouvernement avait réglé l'affaire des deux Américains, l'un tué l'autre blessé par une sentinelle, en Haut Canada, je pourrais réussir à régler mon affaire par les mêmes voies.<sup>7</sup> »

Brodeur s'adresse également au gouverneur général du Canada, le Duc Arthur de Connaught afin d'obtenir une compensation pour la veuve de Notter suite à la mort de son mari. Les députés libéraux de l'opposition questionnent le gouvernement lors d'un débat à la Chambre des communes. Ils souhaitent eux aussi savoir si une compensation monétaire sera versée à la famille de Notter. Un échange a lieu le 22 février 1915 entre Wilfrid Laurier, chef de l'opposition officielle et le premier ministre Robert Laird Borden. Un mois plus tard, à la demande du premier ministre Borden, un sous-comité du conseil privé est chargé d'étudier le cas de la compensation financière. Il est composé des ministres de la Justice, Chaster Doherty, du ministre de la Milice, Sam Hughes et du secrétaire d'État, Louis Coderre.



Portrait de Wilfrid Laurier.

Source : Archives de la ville de Montréal.

**Dossier**  
1ère guerre mondiale

I, the undersigned, Donat Brodeur, King's Counsel, of Montreal, duly authorized attorney of Marie Leparlour widow of the late Antoine Toussaint Notter, legal tutrix to her minor daughter Rosalie Notter under the law of France, duly executed before Mtre. J.A. Bultel, notary of Havre, France, which was deposited and authenticated before L. H. Beaulieu, Esq., notary, Montreal, P.Q., do hereby acknowledge to have received from the Government of the Dominion of Canada the sum of five thousand five hundred (\$5,500.00) dollars, being the amount authorized by an Order-in-Council approved by His Royal Highness the Governor General on the 21st day of August, 1915, to be paid to the above Marie Leparlour, for the benefit of her and her child as gratuitous compensation for the unfortunate loss they have sustained, the said amount to be paid in full compensation in respect of this unfortunate occurrence, and I, on behalf of the above Marie Leparlour — do hereby release His Majesty the King and His Government of the Dominion of Canada and all officers in the service of the Crown of and from any claims which the said Marie Leparlour — might have in respect of the death of the late Antoine Toussaint Notter.

Dated at *Ottawa*, this 11th day of September, 1915.

Signed, sealed and delivered by (Sgd) Donat Brodeur, the above Donat Brodeur, in the presence of

(Sgd) Auguste Lemieux  
A notary public in and for the Province of Quebec

Entente entre le gouvernement fédéral du Canada et la veuve et la fille d'Antoine Notter concernant le versement de la somme de 5 500 \$, 11 septembre 1915.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, Fonds du Ministère de la Justice, Département de la Justice, RG13-A-2, Claim of Mrs. Notter whose husband was killed by Sergeant Hooten at Montreal. Numéro de volume : 196. Numéro de dossier : 1915-1282.

## La réponse de Louis Coderre est sans appel.

Le sous-comité se réunira à plusieurs reprises au cours des mois qui suivent. Brodeur obtient également l'appui du consul général de France, C. E. Bonin, qui écrit au ministre de la Justice Chaster Doherty en l'implorant de répondre favorablement à la demande de la veuve Notter dans le « dénuement complet ». Il a appris qu'une indemnité de 10.000 \$ a été remise à la famille d'un Américain tué dans les mêmes circonstances. Mais cet appui n'est pas suffisant et Donat Brodeur s'impatiente face aux maigres avancées du gouvernement. Menace à peine voilée, il écrit au secrétaire d'État Louis Coderre le 11 juin 1915 pour lui indiquer qu'il ne voudrait pas être forcé de demander l'intervention du gouvernement français qui "créerait une très fâcheuse impression dans les milieux anglais et protestants." Brodeur souhaite régler cette affaire sans bruit pour ne pas alerter l'opinion publique occupée par le conflit. La réponse de Coderre est sans appel<sup>8</sup>. « Nous ne trouvons rien dans le cas actuel qui puisse nous justifier de le traiter autrement que comme un cas d'accident purement ordinaire. » Un mois plus tard, devant l'intransigeance du gouvernement fédéral, Brodeur change de ton. Il désire régler au plus vite ce dossier car il perçoit la prescription possible de l'affaire le 17 août 1915. Le 18 août, par décret du conseil privé, le gouverneur général confirme enfin le versement d'une somme de 5.500 \$ en compensation pour le décès d'Antoine Notter sans mettre en question la responsabilité du soldat et du gouvernement canadien. En échange, Rosalie Notter et Marie Le Parlouer libèrent<sup>9</sup> "Sa Majesté le roi et son gouvernement de la domination du Canada et tous les officiers au service de la couronne" de toutes réclamations qu'elles pourraient avoir concernant la mort

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

d'Antoine Notter. En d'autres termes, suite à une entente à l'amiable, George Hooton et le gouvernement fédéral canadien n'ont certainement jamais été jugés pour le meurtre d'Antoine Notter.

Ne possédant pas de famille au Canada, Antoine Notter est inhumé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges aux frais de l'Union Française<sup>10</sup> qui dispose encore aujourd'hui d'une concession le long du cimetière du Mont-Royal. La pierre tombale apposée en 1916 n'existe malheureusement plus. George Hooton dont on perd la trace en 1914 décédera quant à lui quelques années plus tard à l'âge de 37 ans. Il a été inhumé dans le cimetière protestant Mont-Royal et, fruit du hasard, les corps des deux hommes reposent désormais à une centaine de mètres seulement l'un de l'autre. **FD**



**Monument situé sur la concession de l'Union Française de Montréal, cimetière de Notre-Dame-des-Neiges.**

**Source : Florian Daveau.**

# Dossier

## 1ère guerre mondiale

### Notes

<sup>1</sup> Fiche de matricule militaire d'Antoine Notter, matricule 1855, Volume 4, Classe 1895, Bureau de Dunkerque. Archives départementales du Nord. (1R 2448).

<sup>2</sup> Dossier 3861, 1914. BAnQ Québec, fonds du Ministère de la Justice (E17, 1960-01-036/318).

<sup>3</sup> Le Canard, 23 août 1914, page 9. Collection de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3730026>

<sup>4</sup> Le Devoir, édition du 17 août 1914, page 3. Collection de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2792650>

<sup>5</sup> Bibliothèque et Archives Canada. Fonds du Ministère de la Défense nationale, RG24-C-1-a, Arrest of sentry Hopper G (or Routon) who killed Notter in 4th Division, Montreal. Numéro de volume : 859. Numéro de dossier : HQ-54-21-13-1. Partie de dossier 1.

<sup>6</sup> Bibliothèque et Archives Canada. Fonds du Ministère de la Défense nationale, RG24-C-1-a, Arrest of sentry Hopper G (or Routon) who killed Notter at in 4th Division, Montreal. Numéro de volume : 859. Numéro de dossier : HQ-54-21-13-1. Partie de dossier 1.

<sup>7</sup> Bibliothèque et Archives Canada, Fonds du Ministère de la Justice, Département de la Justice , RG13-A-2, Claim of Mrs. Notter whose husband was killed by Sergeant Hooten at Montreal. Numéro de volume : 196. Numéro de dossier : 1915-1282.

<sup>8</sup> Bibliothèque et Archives Canada, Fonds du Ministère de la Justice, Département de la Justice , RG13-A-2, Claim of Mrs. Notter whose husband was killed by Sergeant Hooten at Montreal. Numéro de volume : 196. Numéro de dossier : 1915-1282.

<sup>9</sup> Bibliothèque et Archives Canada, Fonds du Ministère de la Justice, Département de la Justice , RG13-A-2, Claim of Mrs. Notter whose husband was killed by Sergeant Hooten at Montreal.

<sup>10</sup> Numéro de volume : 196. Numéro de dossier : 1915-1282.

Série Cimetières de Notre-Dame-des-Neiges et du Mont-Royal. BAnQ Vieux-Montréal, fonds de l'Union Française, (P860,S9)

# CEUX QUE NOUS AVONS RENCONTRÉS

LE SAVOIR TRADITIONNEL INUIT  
ET L'EXPÉDITION FRANKLIN



Illustration peinte à l'aquarelle de Heather Campbell, artiste inuite du Nunatsiavut (Labrador)

  
**CHÂTEAU RAMEZAY**  
MUSÉE ET SITE HISTORIQUE DE MONTRÉAL  
VIEUX-MONTRÉAL

DU 4 FÉVRIER AU 24 MAI 2020

CHAMP-DE-MARS

Une exposition itinérante réalisée par le Musée canadien de l'histoire  
en collaboration avec la Fiducie du patrimoine inuit.



Montréal en tête | Numéro 71 | p.29



Québec



ᐃᐃᐃᐃ ᐱᐱᐱᐱᐱᐱ ᐃᐃᐃᐃᐃᐃᐃ  
INUIT ENGILGAAGNITTANIK TIGUMAKTIKHANIK  
INUIT HERITAGE TRUST INC

EXPOSITION ITINÉRANTE  
TRAVELLING EXHIBITION

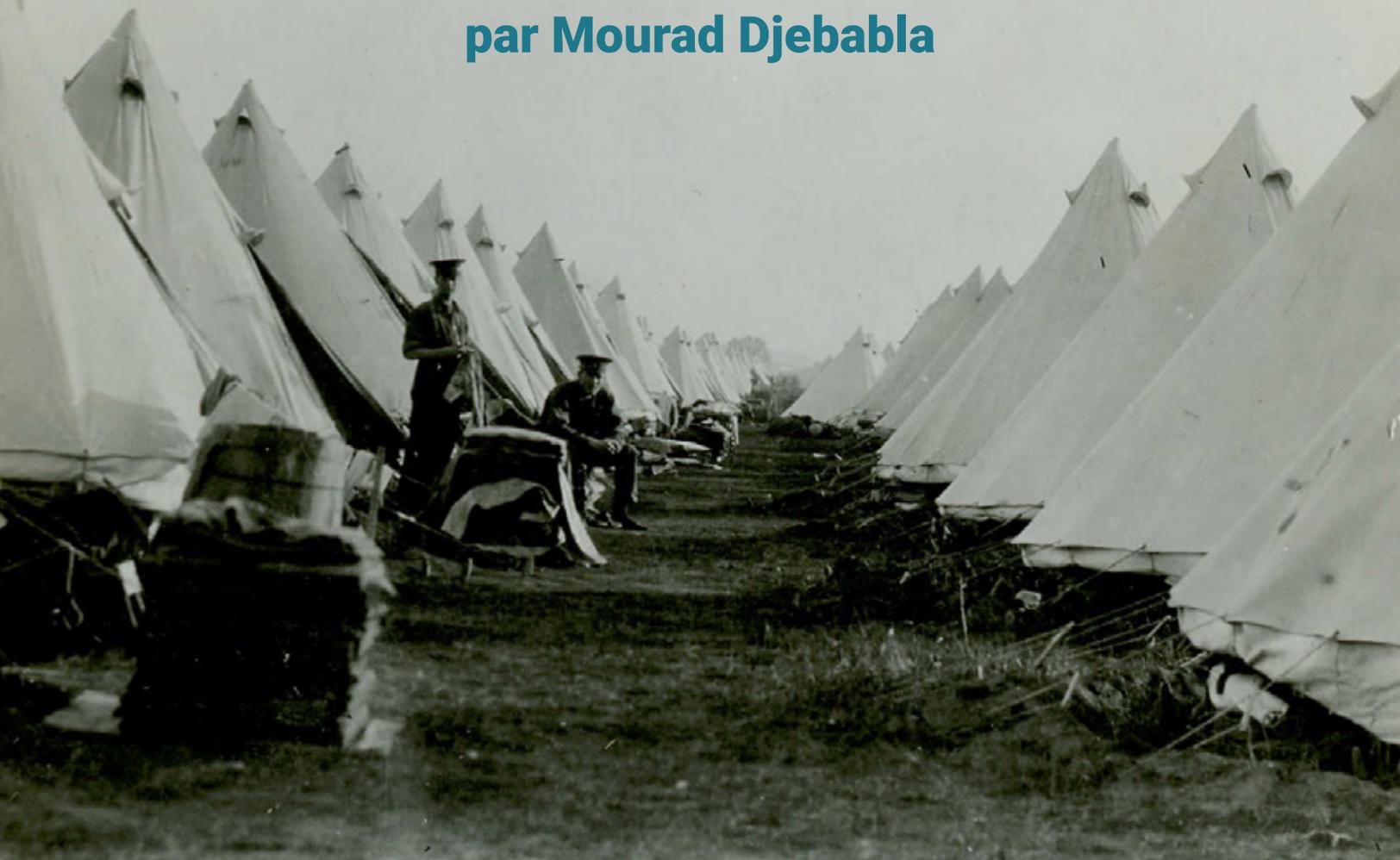
  
MUSÉE  
CANADIEN  
DE L'HISTOIRE  
CANADIAN  
MUSEUM  
OF HISTORY

Canada

**Dossier**  
1ère guerre mondiale

# Les forces armées canadiennes en 1914

par Mourad Djebabla



## Les forces armées canadiennes en 1914

*Mourad Djebabla-Brun, historien et professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean, est spécialiste de la Première Guerre mondiale. Il revient pour nous sur la mobilisation canadienne de 1914. Au travers de deux encadrés, il apporte également des éléments de contexte importants à l'affaire Notter.*

Le 4 août 1914, après avoir sommé l'Allemagne de retirer ses troupes de la Belgique dont la neutralité est garantie par le traité de Londres de 1839, la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne. Les grandes puissances européennes sont plongées dans une guerre dont l'étincelle

fut l'assassinat de l'héritier au trône austro-hongrois, François-Ferdinand, à Sarajevo, le 28 juin 1914. En moins d'une semaine, à compter de la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie, le 28 juillet 1914, le continent européen est plongé dans les hostilités. Cet embrasement est le résultat de tensions préexistantes entre États, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle, autour de questions coloniales, diplomatiques, militaires, nationalistes. Deux camps sont en présence : la Triple Entente, avec la France, la Grande-Bretagne et la Russie; et la Triple Alliance autour de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie (l'Italie décide de demeurer neutre en 1914). Comment le Canada s'est-il retrouvé mêlé à ce que l'on qualifie au départ de « guerre européenne »?



**Clairon utilisé par  
l'armée anglaise  
Source : Adobe Stock  
- Lionel Le Jeune**

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

#### **Le Canada bascule automatiquement**

Le 4 août 1914, le gouverneur général du Canada, le duc de Connaught, reçoit un télégramme du premier ministre britannique l'informant de l'entrée en guerre. À cette date, le parlement canadien est ajourné pour l'été depuis le 12 juin. Par son statut colonial de dominion de l'Empire britannique, le Canada est entraîné de facto : lorsque Londres déclare la guerre à Berlin, cela vaut pour l'ensemble de l'empire. C'est ce que rappelle le premier ministre britannique Asquith à la Chambre des Communes : « Assurons-nous maintenant que toutes les ressources du Royaume-Uni et aussi bien du vaste empire dont il est le centre, seront jetées dans la balance. » C'est cette dimension coloniale, aussi vraie pour les Français, qui donne au conflit sa dimension mondiale avec des affrontements se transposant dans les colonies tant en Afrique, qu'en Asie et dans le Pacifique. L'entrée en guerre de l'empire ottoman aux côtés de l'Allemagne, en novembre 1914, ouvre un front au Moyen-Orient et dans le Caucase : le conflit est mondial à la fin de 1914.

« Assurons-nous que toutes les ressources du Royaume-Uni et du vaste empire, seront jetées dans la balance. »

#### **Le Canada choisit sa contribution**

Au Canada, dès le 6 août, si le gouvernement n'a pas son mot à dire, il a néanmoins le pouvoir de définir l'ampleur de sa contribution. À cette date, il décide que ce sera sur la base du volontariat que les Canadiens participeront aux combats en Europe. Un contingent de 25 000 volontaires,

## Dossier

1ère guerre mondiale

levé d'un océan à l'autre, est ainsi autorisé pour le service outre-mer. Ce n'est pas la première fois que le Canada forme un tel contingent. Durant la guerre des Boers, en 1899-1902, après bien des réticences du premier ministre Laurier, deux contingents de volontaires avaient été établis pour combattre aux côtés des Britanniques en Afrique du Sud. Cet épisode constitua un précédent qui donna lieu à une modification de la Loi de la Milice en 1904. Dans un contexte de tensions croissantes entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne autour de la Weltpolitik de Guillaume II faisant ombrage aux intérêts coloniaux britanniques et à la puissance de la Royal Navy, les années précédant la Première Guerre mondiale voient une volonté de Londres de resserrer ses liens militaires au sein de son empire. C'est d'ailleurs dans ce contexte que naît la marine royale canadienne en 1911. En 1904, la modification à la loi de la Milice donne le pouvoir au gouverneur général en conseil de mettre en service actif une partie ou la totalité de la milice canadienne pour le service au Canada ou hors du pays. Dans cette éventualité, les plans de mobilisation de la

**Le ministre de la milice Sam Hughes passe en revue ses troupes.**

**Source : Musée canadien de la guerre.**



LE MINISTRE DE LA MILICE ET DES SOLDATS DE LA TROUPE  
On voit ici l'hon. Col. Sam Hughes faisant l'inspection des soldats qui sont allés servir à l'étranger.

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

milice sont établis en 1911 pour donner au gouvernement canadien les moyens d'envoyer un contingent outre-mer. En août 1914, le ministre de la Milice et de la Défense, Sam Hughes, décide de laisser de côté ces plans pour faire plutôt appel au patriotisme des Canadiens avec le recours au volontariat (plus noble et chevaleresque). Cette décision n'est pas sans conséquences quant au chaos observé lors de la phase de mobilisation de l'été 1914.

Pour bien comprendre ce lien entre la milice canadienne et la Grande-Bretagne, il ne faut pas perdre de vue que le fait militaire canadien est d'inspiration britannique. C'est d'ailleurs sous commandement britannique, jusqu'à l'été 1917, que les divisions canadiennes seront menées au combat. L'histoire militaire canadienne est d'abord l'histoire des troupes britanniques qui ont en charge la défense de la colonie depuis sa conquête militaire au XVIIIe siècle. Pour les Canadiens, la tradition militaire se rattache à la milice (établie par les Français en 1660) et dont les Britanniques savent tirer parti au XIXe siècle pour défendre leurs possessions nord-américaines et y seconder leurs troupes régulières face aux Américains.

Le point tournant de l'histoire militaire canadienne est le désengagement militaire progressif des Britanniques du continent nord-américain, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, afin de se concentrer sur la défense de leurs intérêts en Europe. C'est ainsi que Londres remet au gouvernement canadien la défense du pays après la mise en place de la Confédération, le 1er juillet 1867. Le ministère de la Milice et de la Défense est créé en 1868. Il établit les fondations des forces armées canadiennes actuelles en établissant une milice active permanente composée de volontaires enrô-

# Londres remet au gouvernement canadien la défense du pays en 1867

## Dossier

1ère guerre mondiale

lés pour une période de 3 à 5 ans. À ses côtés, une milice active non-permanente ou milice sédentaire composée d'hommes âgés de 18 à 60 ans devant suivre un exercice annuel de quelques jours (nous pourrions parler de réservistes aujourd'hui). Depuis le départ effectif des derniers soldats réguliers britanniques du Canada, en novembre 1871, les miliciens sont la force armée canadienne. En 1914, elle se compose de 3 000 miliciens actifs permanents et de 74 000 miliciens actifs non-permanents. À la veille du conflit mondial, leur entraînement et leur formation sont renforcés. La seule faiblesse de cette force est finalement son petit nombre.

### Les volontaires canadiens

Pendant l'été 1914, l'objectif est de recruter 25 000 hommes. Mais, dans l'enthousiasme et la ferveur patriotique de l'été 1914, ce sont plus de 30 000 Canadiens, d'un océan à l'autre, qui se portent volontaires. Ces hommes sont rassemblés dans la région de Québec, au camp de Valcartier qui, en moins de 3 semaines, est créé pour l'occasion. Les volontaires y reçoivent un premier entraînement militaire ainsi que leur équipement. Comment expliquer cette ferveur ? Goût de l'aventure pour les plus jeunes; pour les citadins, la guerre est un moyen de fuir le marasme économique dans lequel le Canada est plongé depuis 1912-1913; pour d'autres, il y a le devoir de défendre la Grande-Bretagne. Sur les plus de 30 000 hommes du premier contingent, 65% sont des immigrants récents nés dans les Îles britanniques. Pour eux, servir dans le contingent canadien permet de disposer d'une solde meilleure que dans l'armée anglaise. De 1914 à 1918, sur les 600 000 soldats du Corps Expéditionnaire canadien, 36,8% seront finalement originaires des Îles britanniques. Des provinces canadiennes comme les Prairies et l'Ontario, qui ont connu une forte immigration britannique au cours du XIXe siècle, fournissent le plus grand nombre de volontaires. Le sentiment patriotique des Canadiens français est différent de celui des Canadiens anglais issus de l'immigration britannique avec



En 1916, le Canada a créé un service des affiches de guerre pour soutenir l'effort du pays.

Source : Musée canadien de la guerre.

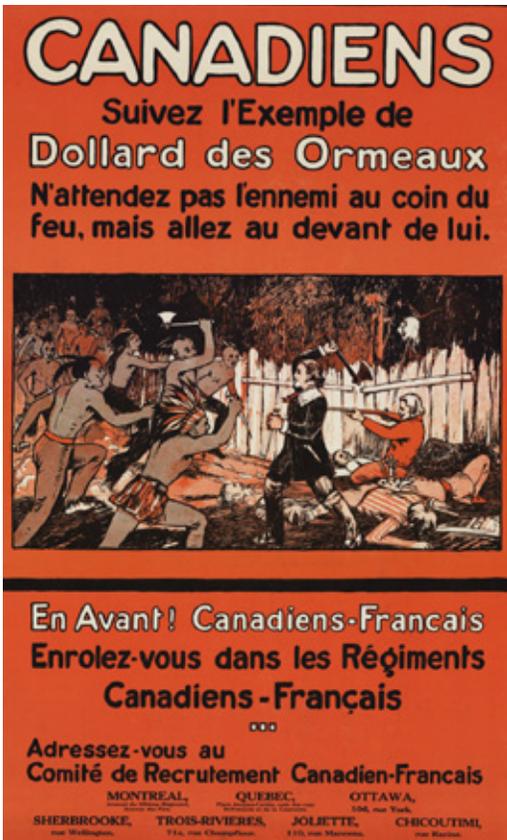
## Dossier

1ère guerre mondiale

un sentiment colonial plus fort. La culture canadienne-anglaise est d'abord une culture britannique. Au contraire, les Canadiens français voient le pays comme leur seule véritable patrie, se distinguant par leur culture francophone et catholique. La faible implication des Canadiens français dans le contingent se visualise surtout au Québec, où ils sont majoritaires. C'est donc cette province qui est la cible des récriminations des impérialistes canadiens-anglais accusant les francophones canadiens de ne pas faire leur part. Sur ce point, à la Chambre des Communes à Ottawa, le 6 février 1917, le député de Laprairie-Napierville, Roch Lanctôt, déclare :

« La province de Québec n'a pas reçu beaucoup d'immigration venant de l'empire britannique ; la grande majorité s'est portée vers l'Ontario et les provinces de l'Ouest. N'est-il pas naturel que ces gens, arrivés dans notre pays depuis peu, répondent à l'appel de leur patrie, soit dans l'armée anglaise ou dans l'armée canadienne ? ...n'est-il pas raisonnable que ces gens s'enrôlassent pour aller défendre leurs pères, leurs mères, leurs frères et leurs sœurs qui étaient encore en Angleterre?¹ »

Si nous regardons les chiffres du recensement de 1911, pour un total de 784 526 immigrants britanniques vivant alors au Canada, 348 681 vivaient en Ontario et seulement 67 920 au Québec. Or, ce sont les migrations britanniques, importantes au début du XXe siècle au sein de l'Empire, qui créent le lien impérial dont la Grande-Bretagne tire parti en 1914. Quand les plus enthousiastes quittent le Canada avec le premier contingent, en octobre 1914, l'enrôlement de nouveaux volontaires parmi les Canadiens tant francophones qu'anglophones se fera plus difficilement, amenant le gouvernement canadien à recourir à la conscription en 1917-1918. Les ouvriers dans les villes et les agriculteurs



**CANADIENS**  
Suivez l'Exemple de  
**Dollard des Ormeaux**  
N'attendez pas l'ennemi au coin du feu, mais allez au devant de lui.

**En Avant! Canadiens-Français**  
Enrolez-vous dans les Régiments  
**Canadiens - Français**

Adressez-vous au  
Comité de Recrutement Canadien-Français

MONTREAL, QUEBEC, GITAWA,  
SHERBROOKE, TROIS-RIVIERES, JOLIETTE, CHICOUTIMI

Pour recruter des volontaires, on fait appel à l'histoire de Dollard des Ormeaux à la bataille du Long Sault dès 1915.

Source : BAnQ

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

dans leurs champs, et ce à l'échelle du Canada, sont peu enthousiastes à tout quitter pour le front. L'effort de guerre canadien n'a jamais rendu l'agriculture aussi profitable et les usines tournent à plein régime. En 1917-1918, ce sont ces ouvriers et agriculteurs, anglophones comme francophones, qui s'opposeront à la conscription, de manière violente dans les centres urbains, et par le biais d'une marche sur Ottawa, en mai 1918, d'agriculteurs ontariens et québécois. Dans le cas des Canadiens français, il y a néanmoins une donne particulière à prendre en considération.

#### Les racines du refus

Pour comprendre le refus de s'enrôler de certains Canadiens français, il y a aussi le rapport à l'institution militaire à prendre en considération. Dans l'histoire militaire canadienne, le rapport des francophones à l'armée britannique ou à la milice après la Conquête n'a jamais été facile. Citons par exemple le nom de Lord Dalhousie. En 1820, il est nommé gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique et va systématiquement s'opposer aux votes des députés francophones du Bas Canada. En 1827-1828, il propose une réforme de la milice où, face à la montée des Patriotes, il veut en écarter les francophones en anglicisant cette institution militaire. Le principal résultat étant d'en détourner les Canadiens français. Si nous regardons vers des épisodes plus tragiques comme la répression de la Rébellion des Patriotes en 1837-1839 par les troupes régulières britanniques, ceci laisse un goût amer aux Canadiens français. L'armée au Canada étant d'origine britannique, la langue de commandement est en anglais. En 1914, cette réalité refroidit aussi l'ardeur de Canadiens français comme le reconnaîtra lui-même le nationaliste Olivar Asselin.

Malgré tout, nous ne devons pas oublier que 36 000 Canadiens français se sont portés volontaires au cours de la Première Guerre mondiale et 39 000 ont été conscrits en 1917-1918. Les historiens estiment donc à 75 000 le nombre de Canadiens français qui ont revêtu l'uniforme durant le premier conflit mondial<sup>2</sup>. Plusieurs unités francophones ont d'ailleurs été le-



**Le journaliste nationaliste Olivar Asselin en 1916. Il s'est porté volontaire pour la Première Guerre mondiale.**

**Source : Archives de la ville de Montréal.**

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

vées au Canada durant le conflit afin de dépasser le problème de la langue, mais toutes ont par la suite été démembrées en Angleterre afin de combler les pertes dans les rangs d'autres bataillons déjà présents au front. Finalement, le 22e bataillon, levé à l'automne 1914 avec le 2e Contingent, a été la seule unité spécifiquement canadienne-française du Corps Expéditionnaire canadien en 1914-1918.

Concernant les autres minorités vivant au Canada, un fait à ne pas oublier est que la société canadienne du début du XXe siècle est une société raciste autour d'une volonté de préservation culturelle britannique. Les unités canadiennes qui iront combattre en Europe doivent être « blanches ». Les membres de minorités visibles, comme les Noirs ou les Asiatiques, sont systématiquement rejetés par les agents recruteurs. À l'été 1916, les problèmes de recrutement s'intensifient alors que le besoin en hommes est criant après des offensives coûteuses comme la Somme. Le ministère de la Milice et de la Défense prône alors une politique d'ouverture et un bataillon de travailleurs noirs est créé, le N°2 Construction Battalion (Coloured). En tout, les historiens estiment à 1000 Noirs et 600 Nippo-Canadiens ayant participé à la Première Guerre mondiale dans le Corps Expéditionnaire canadien.

**La deuxième bataille d'Ypres constitua le premier grand engagement des Canadiens en 1915.**

**Source : Musée canadien de la guerre**



## Dossier

### 1ère guerre mondiale

Concernant les autochtones, bien qu'ils soient exemptés du service militaire, certains se portent volontaires et plusieurs commandants les acceptent au regard de leur réputation de bons tireurs. Beaucoup serviront ainsi de snipers au front. Les historiens estiment que plus de 3500 soldats autochtones ont servi durant le conflit sous l'uniforme canadien.

Enfin, concernant la place des femmes, plus de 2 500 ont servi comme infirmières durant le premier conflit mondial. Issues de diverses régions du Canada, presque toutes proviennent d'hôpitaux, d'universités ou de professions médicales. Pour ces jeunes femmes, célibataires, l'attrait de l'aventure et d'une certaine liberté face à une société patriarcale, peut expliquer leur enthousiasme à servir, d'autant qu'elles disposent d'un salaire équivalent de lieutenant d'armée. Bien entendu, la réalité des horreurs de la guerre industrielle les confrontera rapidement à la mort quotidienne et aux blessures atroces infligées aux combattants par les obus et les conditions de vie dans les tranchées.

En octobre 1914, la Première Division embarque au port de Québec. 33 000 hommes et femmes et 7 000 chevaux sont répartis sur 31 navires. Le convoi, protégé par sept croiseurs britanniques, arrive en Grande-Bretagne le 14 octobre. Les hommes se rassemblent sur les plaines de Salisbury pour parfaire leur entraînement avant de rejoindre le front en février 1915. Les trois autres divisions, qui embarqueront d'Halifax pour l'Angleterre, les suivront dans les tranchées en septembre 1915 puis en 1916. **MD**

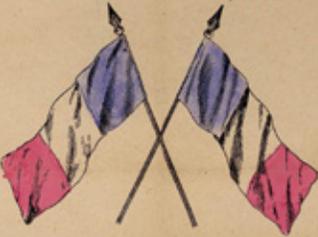
### Notes

<sup>1</sup> Canada, Chambre des communes, Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes, séance du 6 février 1917, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1917, p. 543.

<sup>2</sup> Jean Martin, « Contrairement à ce que l'on a trop longtemps soutenu, les Canadiens français ont bel et bien fait leur juste part pendant la Première Guerre mondiale », Revue militaire canadienne, vol. 17, n°4, automne 2017, p. 52.

Dossier  
1ère guerre mondiale

**ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER**



**ORDRE  
DE MOBILISATION GÉNÉRALE**

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le *Dimanche Deux Août 1914*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

**1° à l'ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

**2° à l'ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

*Le Ministre de la Guerre.* *Le Ministre de la Marine*



IMPRIMERIE NATIONALE - 3-104-1914

Affiche datée du 2 Août 1914, qui met l'armée française sur le pied de guerre.  
Source : Archives nationales françaises

## Dossier

### 1ère guerre mondiale

#### **Mobilisation des Français du Canada en 1914 <sup>1</sup>**

Le 1er août 1914, la France a décrété la mobilisation générale, appelant dans les casernes tous les hommes et réservistes. Le 3 août, le pays entre officiellement en guerre. Le lendemain, le consulat de France à Montréal reçoit, du ministère de la Guerre, un télégramme demandant de diffuser à tous les Français du Canada l'ordre de mobilisation générale. Le consul Charles Bonin est responsable de rassembler les réservistes français présents en sol canadien et de les acheminer le plus rapidement possible en France. Cet ordre de mobilisation ne laisse aucun Français indifférent. En 1914, l'armée française se compose de conscrits et est donc très bien organisée, au contraire de l'armée britannique qui est basée sur le volontariat. Dans le cadre de leur service militaire, à l'âge de 20 ans, tous les Français rejoignent les casernes et reçoivent un matricule et un livret militaires qui les suivront toute leur vie, permettant au ministère de la Guerre de les retracer et de les mobiliser au besoin.

En s'appuyant sur le recensement canadien de 1911, le consul Bonin estime à 21 000 le nombre de Français vivant au Canada en 1914. En août, il s'attend à rassembler 2 100 réservistes et conscrits français. Pour ce faire, des affiches et des encarts dans la presse régionale et locale sont diffusées d'un océan à l'autre. Antoine Notter, qui ne fait pas exception, doit répondre à l'ordre de mobilisation générale qui stipule d'ailleurs : « Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du fascicule de mobilisation. »

Pour ce qui est de la logistique, le consulat de Montréal prend en charge le coût du billet de la traversée transatlantique, tandis qu'une association de bienfaisance française, l'Union française, mets à disposition des Français mobilisés des chambres en attendant l'embarquement pour la France. Les premiers départs s'effectuent les 17, 18 et 20 août 1914 de Montréal. Par la suite, jusqu'au 30 décembre 1914, des départs ont lieu à chaque semaine. En tout, d'août à décembre 1914, ce sont près de 3000 Français réservistes et conscrits qui sont rapatriés du Canada pour rejoindre leurs unités en France. **MD**

<sup>1</sup> Pour cette section, l'information est tirée de l'article : Françoise Le Jeune, « Français du Canada au combat dans les unités françaises », dans Serge Joyal et Serge Bernier, *Le Canada et la France dans la Grande Guerre, 1914-1918*, Québec, Art Global, 2016, 193-226

## Dossier

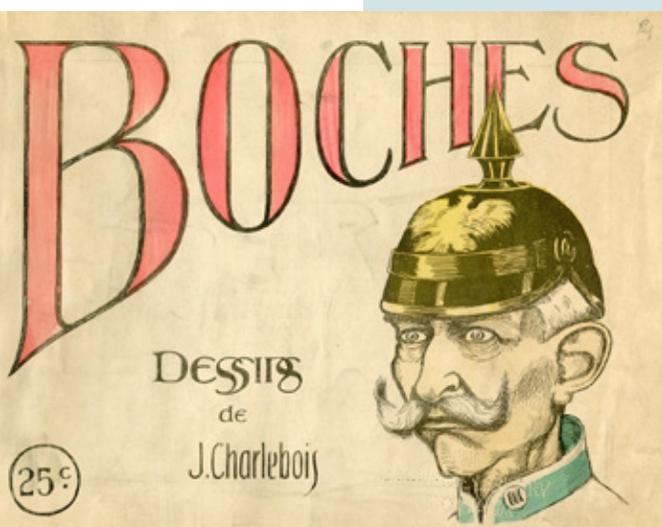
### 1ère guerre mondiale

#### La question de la menace allemande au Canada en 1914

Il ne faut pas oublier que par la composition même de sa population issue de l'immigration, le Canada est une société cosmopolite. Or, en temps de guerre, cette réalité va poser problème puisque la société canadienne va se retrouver piégée dans le clivage qui naît de la guerre entre « alliés » versus « ennemis ». Dès l'entrée en guerre du Canada, les immigrants récents ou plus anciens issus de pays comme l'Allemagne et l'empire austro-hongrois sont ainsi catégorisés comme « étrangers d'origine ennemie » (s'y ajouteront les Turcs et les Bulgares par la suite). À l'exemple de la France et de la Grande-Bretagne, des rumeurs circulent rapidement dans la société en guerre, colportées par des « citoyens patriotes » et par un journal comme La Presse menant une campagne autour du thème de l'« espionniste » dans les années 1914-1915.

Collection de dessins humoristiques du temps de guerre présentée au premier ministre sir Robert Borden par l'artiste québécois Joseph Charlebois.

Source : Bibliothèque Hartland-Molson



Cette peur de l'espion et du saboteur ennemis amènent les autorités militaires à faire garder, par des miliciens armés, les lieux stratégiques. À Montréal, des sentinelles militaires gardent les ponts, les écluses, le port et les casernes. Le 28 octobre 1914, cette psychose aboutit à la décision du gouvernement fédéral de faire enregistrer tous les Canadiens considérés comme « étrangers d'origine ennemie » et d'interner ceux d'âge militaire. À Montréal, dès le 13 août 1914, des ressortissants ennemis d'âge militaire

sont enfermés au nouveau poste de contrôle de l'immigration situé alors au coin des rues Saint-Antoine Ouest et Jean-d'Estées au centre-ville de Montréal. En tout, durant la guerre, le gouvernement canadien enregistre 80 000 « étrangers d'origine ennemie » et en interne 8579. C'est dans ce contexte tendu qu'il faut comprendre l'altercation entre Antoine Notter et le milicien George Hooton. **MD**

# Notre mémoire sommeille au Vatican

Pour étudier l'histoire du pays, le chercheur se tournera spontanément vers les principaux services d'archives canadiens et québécois. S'il est un tant soit peu motivé, il s'aventurera également dans les archives des deux anciennes métropoles du Canada que sont la France et la Grande-Bretagne. Mais lui viendra-t-il à l'idée d'aller explorer du côté de Rome, siège de l'Église catholique ? Rien n'est moins sûr, surtout si ses recherches ne touchent pas spécifiquement à l'histoire religieuse. Et pourtant...

**Par Victorin Chabot**

Vue du Vatican.

Source :  
Adobe Stock ©  
Delphotostock



**L**es archives du Vatican regorgent de documents indispensables à la compréhension de notre passé. En effet, l'Église catholique a joué un rôle majeur dans l'histoire du pays à travers ses communautés et ses institutions. C'est ainsi que Rome peut être considérée comme la troisième métropole du Canada. Le Vatican détient, de ce fait, certaines pièces importantes du casse-tête que constitue notre histoire. Toutefois, ces dossiers sont souvent peu connus et négligés par ceux qui retissent les fils des toiles historiques canadienne et québécoise.

Depuis les travaux exécutés sous la direction de Pierre Hurtubise omi, titulaire de la Chaire de recherche en histoire religieuse du Canada (CRHRC) de l'Université Saint-Paul<sup>1</sup>, plaider l'ignorance n'est plus possible. Sur place, les recherches ont été supervisées par les historiens Luca Codignola et Roberto Perin, spécialistes de l'église catholique. Plusieurs chercheurs<sup>2</sup> se sont succédés pour mener à bien ce projet de recherche. Pendant 40 ans, ils ont fouillé patiemment et minutieusement parmi la masse de

**Cet inventaire répertorie des documents dont la plupart n'ont jamais été consultés.**

documents disséminés à différents endroits de la capitale italienne. Ils ont répertorié les pièces intéressantes concernant l'histoire canadienne. Au fil des ans, ils ont ainsi produit un inventaire de plus de 50,000 pages de descriptions de documents retrouvés dans les différents dépôts d'archives romaines. Cet inventaire, fruit d'un travail colossal, répertorie des documents dont la plupart n'ont jamais été consultés.

# Histoire d'archives

## Les archives du Québec au Vatican

### De Propaganda Fide

L'endroit le plus riche est sans contredit les Archives de la Propagande ou Propaganda Fide. Cette congrégation, dont le nom officiel est Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi<sup>3</sup> a été fondée en 1622. Elle visait notamment à contrer les mouvements réformistes de Martin Luther et de Jean Calvin en Europe, et à aider à l'évangélisation des peuples dits « non civilisés » ailleurs dans le monde. En outre, sa création s'inscrit directement dans une volonté du pape de conserver la mainmise de Rome sur les différentes missions catholiques sur la planète.

Aux XVIe et XVIIe siècles, l'autorité de Rome et du pape sont directement remises en question par l'émergence des mouvements protestants. L'Église catholique répond par

la Contre-Réforme et par la création de nouvelles oeuvres missionnaires chargées de diffuser son message dans les pays et territoires non catholiques. Des ordres religieux, la plupart du temps assez indépendants du Saint-Siège et sous la juridiction des rois catholiques, s'acquittent de cette oeuvre missionnaire de l'Église. Mais parallèlement à ces nouvelles missions sous patronage royal, Rome tient jalousement à garder le contrôle sur celles-ci pour éviter que ne se développent en son sein de nouveaux foyers séditieux. Le pape Grégoire XV, en établissant

Statue de Martin Luther à Dresde en Allemagne. Scandalisé par la vente des indulgences pour financer la basilique Saint-Pierre de Rome, ce frère augustin va déclencher une crise majeure pour Rome.

Source :  
Adobe Stock © foto\_tech



## **Histoire d'archives**

Les archives du Québec au Vatican

De Propaganda Fide en 1622, réaffirme donc la primauté de Rome sur l'apostolat dans le monde en centralisant les missions à l'échelle du globe.<sup>4</sup>

### **Le Canada, terre de mission**

L'Église canadienne, considérée au début comme étant située dans un pays de mission, relevait de cet organisme. Par la suite, lorsque la colonie est passée sous administration britannique, elle est restée sous la supervision de cette même Congrégation. Le territoire relevait en effet d'un pays protestant, et ce, jusqu'en 1908. Toute communication du Canada avec le Vatican devait passer par cette Congrégation. On y enregistrerait la correspondance qui arrivait en prenant soin d'indiquer à qui le dossier était confié et ce qui en sortait. Grâce à cet organisme, on connaît tout ce qui a été acheminé à Rome par les membres de l'Église, et par les laïcs, à partir de 1622, date de création de la dite Congrégation, jusqu'à 1922, date de fin d'accès aux archives romaines.<sup>5</sup> C'est ainsi que les inventaires dressés par les chercheurs de la CRHRC font état de plusieurs milliers de documents pour la période dépouillée.

# On connaît tout ce qui a été acheminé à Rome de 1622 à 1922.

### **Les dispenses de mariages entre cousins**

Parmi les documents les plus saisissants, on peut trouver les demandes de dispense de mariage pour cause de consanguinité.<sup>6</sup> Pour la seule période du pontificat de Pie IX (1846-1878), on dénombre des centaines de ces demandes. D'ailleurs, un index a été créé pour cette période afin de les retracer plus facilement. Le droit canonique interdisait formellement les mariages consanguins, mais une dispense (une permission spéciale d'outrepasser le droit canon) pouvait cependant être accordée par un

## Histoire d'archives

Les archives du Québec au Vatican

évêque ou le pape lui-même. Or, la faiblesse numérique de la population en Nouvelle-France et dans certaines régions canadiennes par la suite a obligé l'Église à permettre des mariages entre gens de même parenté. Les registres contenant ces dispenses ne manqueront pas de susciter l'intérêt de certains chercheurs, notamment des généalogistes et des biologistes, qui étudient les liens familiaux, l'évolution de la population ou le bagage génétique de nos contemporains.

### Au-delà de la Propagande

Les chercheurs de la CRHRC ne se sont pas contentés de dépouiller les seules archives de la Propagande, ils ont aussi étendu leurs recherches à d'autres archives religieuses de Rome. Les plus notables sont les célèbres Archives secrètes du Vatican,<sup>7</sup> celles de la Bibliothèque Apostolique et de la Congrégation pour la doctrine de la Foi. Ces divers dépôts regorgent d'une foule de renseignements d'ordre religieux, bien entendu, mais aussi d'intérêts politique, économique, social et culturel. À travers leur lecture, c'est toute l'histoire du Canada, des origines jusqu'au début du XXe siècle, qui se retrouve mise en lumière...

Pour la période des XVIIe - XVIIIe siècles, des documents fournissent des informations sur les différentes communautés religieuses désireuses de venir évangéliser les « indigènes » sur le continent. On évoque aussi la création d'un évêché en Amérique et la nomination du premier évêque canadien, en la personne

Sceau attaché à la bulle du pape Clément XI, 1713 nommant Louis-François Duplessis de Mornay, capucin, évêque d'Euménie et coadjuteur de Québec, 4 mars 1713.

Source : Bibliothèque et Archives Canada (BAC)



## **Histoire d'archives**

Les archives du Québec au Vatican

de Mgr François de Montmorency-Laval. Ensuite, après la Conquête de 1760, l'évêque de Québec, Mgr Briand, décrit les pressions exercées sur le gouvernement britannique pour conserver les droits religieux et linguistiques des Canadiens d'origine française et il y justifie le soutien du clergé catholique à la Couronne britannique par la nécessité d'empêcher que les révolutions américaine et française ne s'étendent au pays.

### **Ignace Bourget en action**

Le XIXe siècle est une période particulièrement mouvementée pour l'Église canadienne à cause de la montée d'idéologies comme le nationalisme et le libéralisme. Ces idéologies entrent alors en conflit avec ce que prône une Église canadienne fidèle au pouvoir temporel, en l'occurrence la Couronne britannique, et de surcroît en pleine mutation vers l'ultramontanisme. Or, ces disputes sont bien présentes dans les documents répertoriés à Rome. On pense notamment au conflit qui oppose l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, aux Rouges et à l'Institut canadien durant la deuxième moitié du XIXe siècle. Plusieurs correspondances au sein des fonds dépouillés traitent de ces événements ou proviennent de Bourget lui-même.

Il convient de rappeler que c'est sous la férule de Mgr Bourget que l'Église catholique opère un véritable réveil religieux chez les Canadiens français dans les années 1840. À partir de cette période, l'Église exerce sur la société canadienne-française un fort ascendant qui perdurera jusqu'au milieu du XXe siècle. Les communautés religieuses essaient un peu partout au pays alors que certaines arrivent de France pour aider

# **Le XIXe siècle est une période particulièrement mouvementée.**

# Histoire d'archives

Les archives du Québec au Vatican



**A travers les archives, on peut retracer le combat de Mgr Bourget contre l'Institut canadien. Photo de la statue de l'évêque de Montréal.**

**Source : Adobe Stock  
Enrico Della Pietra**

l'Église canadienne à accomplir son rôle grandissant auprès de la population, notamment en éducation, en santé et auprès des plus démunis.

## **Montréal, la Rome canadienne**

À la tête du diocèse de Montréal de 1840 à 1876, Mgr Bourget<sup>9</sup> agit durant son épiscopat en conformité avec les idéaux ultramontains, consistant à prôner l'infaillibilité du pape et la primauté de l'Église dans l'ensemble des sphères de la société, entre autres en politique et en éducation. Sa vision des choses et son action à titre d'évêque sont si importantes durant cette période qu'elles contribueront à transformer le visage de Montréal, de sorte que certains parlaient de la ville comme d'une véritable «Rome canadienne».

# Histoire d'archives

## Les archives du Québec au Vatican

Mais, de la même manière que Rome fait face aux Carbonari en Italie au XIXe siècle, le clergé ultramontain canadien fait face à des opposants libéraux groupés notamment chez le parti politique rouge (descendant, quoique plus radical idéologiquement, du parti patriote) et au sein de l'Institut canadien, un cercle de réflexion et de débats pour les intellectuels libéraux de l'époque. Ces deux groupes s'opposent à la cléricatisation de la société canadienne et prônent une laïcisation de la société. C'est la raison pour laquelle Mgr Bourget condamne ces opposants - particulièrement l'Institut canadien - en les accusant de propager des idées subversives contraires à la foi et aux moeurs<sup>9</sup>. Bourget réussit, en 1868 et 1869, à faire mettre à l'index les annuaires de l'Institut canadien et il refusera par la suite la sépulture à l'un de ses membres, Joseph Guibord.

### L'attitude des Canadiens français

L'immigration des Canadiens français aux États-Unis y est aussi bien documentée et met en évidence les divisions qui peuvent exister entre catholiques lorsqu'il s'agit d'appartenir à différents peuples. Du côté du clergé francophone, on demande notamment à Rome de nommer des prêtres et des évêques francophones dans les paroisses et diocèses américains où les fidèles d'origine canadienne-française sont majoritaires. Ces demandes sont compréhensibles lorsqu'on sait qu'à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, à défaut d'avoir le contrôle d'un État, les élites canadiennes-françaises misent sur une stratégie de compensation qui consiste à considérer que les Canadiens français sont investis d'une mission apostolique sur le continent. Face au matérialisme des protestants anglophones, les Canadiens français doivent incarner l'essence spirituelle du catholicisme en Amérique du Nord.

Les rapports des évêques à leurs supérieurs hiérarchiques fourmillent entre autres d'informations sur l'état de certains diocèses du Canada et de leurs populations.

Source : Adobe Stock  
© trattiertratti



Dans ce contexte, les immigrants canadiens-français aux États-Unis sont les dépositaires de cette mission et constituent des avant-postes, des porte-étendards du catholicisme en terres protestantes. Toutefois, malgré cette volonté des élites et des autorités ecclésiastiques francophones que les Canadiens français soient les apôtres de l'Église romaine, les catholiques anglophones - particulièrement des Irlandais - l'entendent autrement. C'est entre autre pour cette raison que Rome dépêche deux émissaires, qui vont notamment enquêter sur les querelles entre francophones et anglophones. Ce sont les évêques George Conroy, en 1877, et Rafael Merry del Val, en 1897, qui recommandent

## Les deux évêques recommandent au Saint-Siège de miser sur les Irlandais.

au Saint-Siège de miser plutôt sur les Irlandais pour l'apostolat en Amérique, car ces derniers parlent déjà la langue de la majorité. Les archives dépouillées font donc état de ces différences de vues entre les deux principaux groupes catholiques en Amérique.

### **Un inventaire facilement accessible**

Ainsi, les archives romaines forment un vaste et riche corpus documentaire qui contribuera à mieux connaître et comprendre l'histoire du pays. Avant les travaux de la CRHRC, il pouvait être long et fastidieux pour un chercheur de dénicher des documents d'intérêt parmi les nombreux dépôts d'archives éparpillés à travers Rome et le Vatican. Ce n'est désormais plus le cas, puisqu'on peut consulter tous les inventaires qu'ils ont dressés sur le site de l'Université Saint-Paul, sous l'adresse suivante : [www.ustpaul.ca/CRHRC](http://www.ustpaul.ca/CRHRC). De là, via l'onglet «Les archives du Vatican et le Canada», on accède à une table des matières qui nous conduit aux inventaires désirés. Bien entendu, il ne

# Histoire d'archives

## Les archives du Québec au Vatican

s'agit que d'un inventaire, mais celui-ci est suffisamment explicite pour indiquer le contenu des documents et ainsi bien orienter les recherches des différents chercheurs. À présent, il ne restera plus à ces derniers qu'à investir ces archives romaines pour nous permettre d'en apprendre davantage sur notre propre histoire... **VC**

### Notes

1 Jusqu'en 2013, la chaire est connue sous l'appellation Centre de recherche en histoire religieuse du Canada

2 Il s'agit des chercheurs Monique Benoît, Giovanni Pizzorusso, Matteo Sanfilippo et Gabriele Scardellato.

3 Elle est appelée depuis 1967 Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples.

4 Pour plus de détails sur ce sujet, voir l'article de Giovanni Pizzorusso, «Le Monde et/ou l'Europe: la Congrégation de Propaganda Fide et la politique missionnaire du Saint-Siège (XVIIe siècle)», disponible à l'adresse:[https://www.unige.ch/ihr/files/1814/2347/5375/Article\\_PropagandaFide\\_Pizzorusso.pdf](https://www.unige.ch/ihr/files/1814/2347/5375/Article_PropagandaFide_Pizzorusso.pdf)

5 Quand les recherches ont commencé, les archives étaient ouvertes jusqu'à 1922, date de la fin du règne de pontificat de Benoît XV

6 On peut également y trouver des demandes de nullité de mariage et de vœux.

7 Qui portent désormais le nom d'Archives apostoliques du Vatican depuis le Motu proprio du pape François 1er, publié le 28 octobre 2019.

8 Un fait intéressant à rapporter et qui se retrouve dans les archives romaines est que Bourget a voulu démissionner de son titre d'évêque entre 1841 et 1843 pour entrer dans l'Ordre des Jésuites. Toutefois, le pape et la Propagande l'ont convaincu qu'il serait plus utile comme évêque de Montréal.

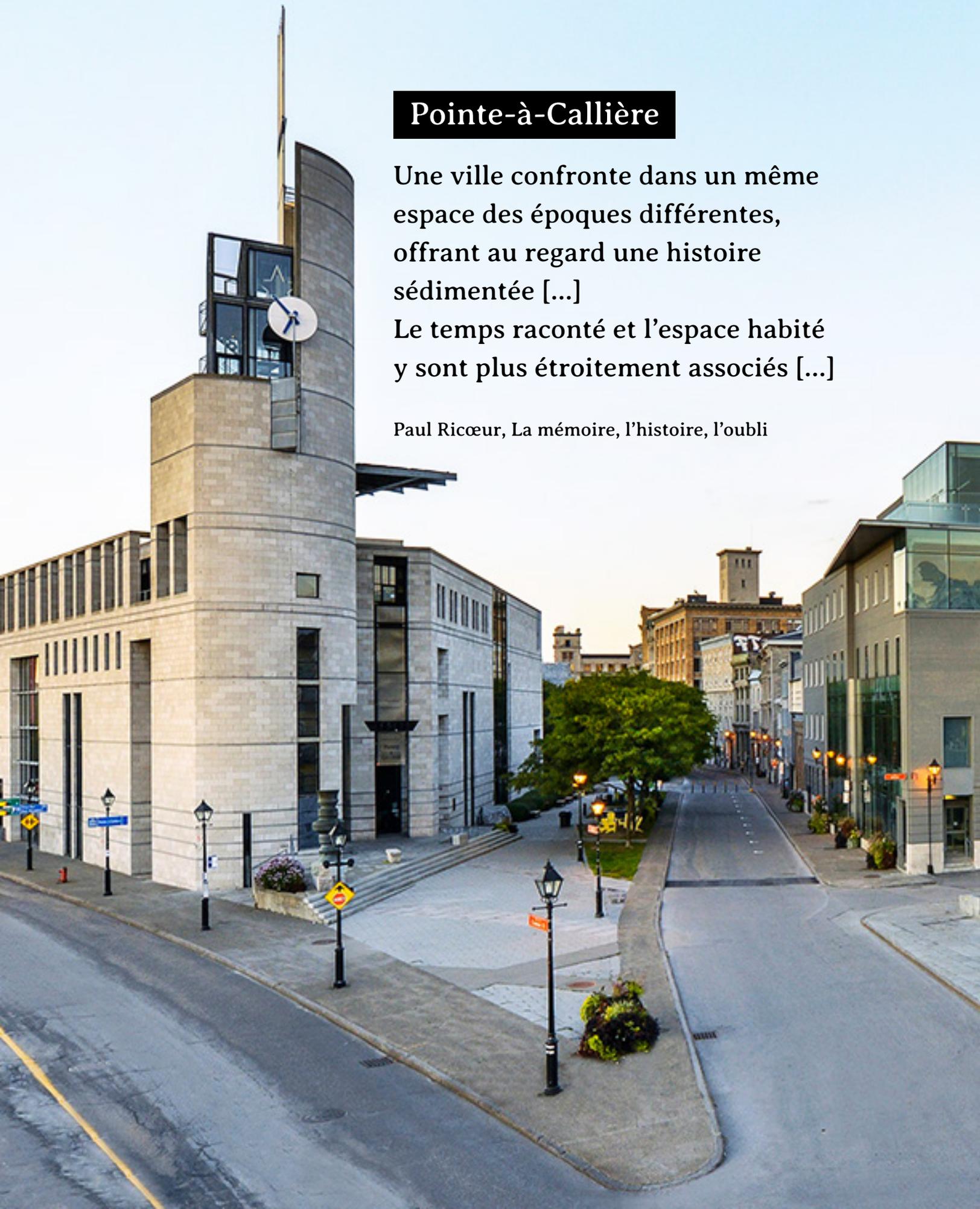
9 Nive Voisine (dir), Histoire du catholicisme québécois, vol. 2, tome 2, Montréal, Boréal, 1991, p. 132.

## Pointe-à-Callière

Une ville confronte dans un même espace des époques différentes, offrant au regard une histoire sédimentée [...]

Le temps raconté et l'espace habité y sont plus étroitement associés [...]

Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*



# L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

## Pointe-à-Callière et la muséologie québécoise

Par Raymond Montpetit

*Musée incontournable de la métropole, Pointe-à-Callière, par sa vocation mémorielle, est intimement lié à la Société historique de Montréal, qui y tient régulièrement ses conférences. Dans cet article, l'historien de l'art Raymond Montpetit nous explique ce qui caractérise ce lieu bientôt trentenaire. Il décrit la façon particulière dont s'y prennent les membres de l'équipe pour créer des expositions qui savent si bien interpeller le public, susciter son intérêt et qui font désormais la renommée de Pointe-à-Callière au Québec et dans le monde. Il revient également sur la genèse de sa création en démontrant que, bien que née en 1992, cette institution montréalaise - et ce qu'elle représente - a été pensée et voulue dès le XIXe siècle...*

En 1880, le président de la Société historique de Montréal (SHM), l'abbé Hospice-Anthelme Verreau, appréhende le 250e anniversaire de Montréal, qui est prévu pour 1892. Soucieux de préserver la mémoire de la ville, il fait alors la remarque suivante:

*Il faut avouer que jusqu'à présent la ville de Montréal a fait preuve d'une très grande indifférence à l'endroit de ceux qui lui ont donné l'existence. [...] dans toute la ville de Montréal, il n'y a rien, ni édifice, ni place, ni rue qui rappelle leur souvenir, comme il n'y a rien pour indiquer l'endroit précis où les premiers colons sont venus planter leur tente et abriter l'humble berceau de notre florissante cité.<sup>1</sup>*

**Hospice-Anthelme Verreau, un de nos premiers dirigeants a rêvé d'un musée comme Pointe-à-Callière.**

**Source : Archives de la ville de Montréal.**



## L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

L'auteur propose de remédier à cette situation par la pose d'une plaque commémorative sur l'édifice de la douane, situé sur l'actuelle place Royale. Dans l'attente que l'histoire de Montréal soit honorée comme il se doit, l'abbé Verreau voulait ainsi rappeler « qu'en cet endroit, sur la langue de terre formée par le fleuve et la rivière qui coule sous la rue, ont été bâtis la première enceinte, le premier fort, la première chapelle de Ville-Marie; que là ont été ensevelis les premiers colons. »<sup>2</sup>

Participant de cette même volonté de mettre en valeur le passé de la cité, le premier musée d'histoire de la ville est inauguré en 1895. Au cours de cette année, la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal ouvre en effet un musée dans un bâtiment ancien qu'elle cherche à sauvegarder: le château De Ramezay. L'intérêt des responsables du musée porte sur l'histoire du Canada, vue toutefois à partir d'une perspective montréalaise. On y collectionne des artefacts amérindiens, des objets des régimes français et anglais, ainsi que des documents et des portraits des grands personnages de l'histoire canadienne, réunis dans une « galerie de portraits historiques »

## En 1895, la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal ouvre en effet un musée.

Malgré ces balbutiements visant à préserver et honorer le patrimoine montréalais, le souhait formulé par l'abbé Verreau ne sera vraiment exaucé que plus tard. Il faudra d'abord attendre que le quartier du Vieux-Montréal sorte de l'oubli et soit déclaré arrondissement historique, en 1964<sup>3</sup>. Puis, c'est véritablement lors du 350e anniversaire de la fondation de Montréal, en 1992, que se concrétise

# L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

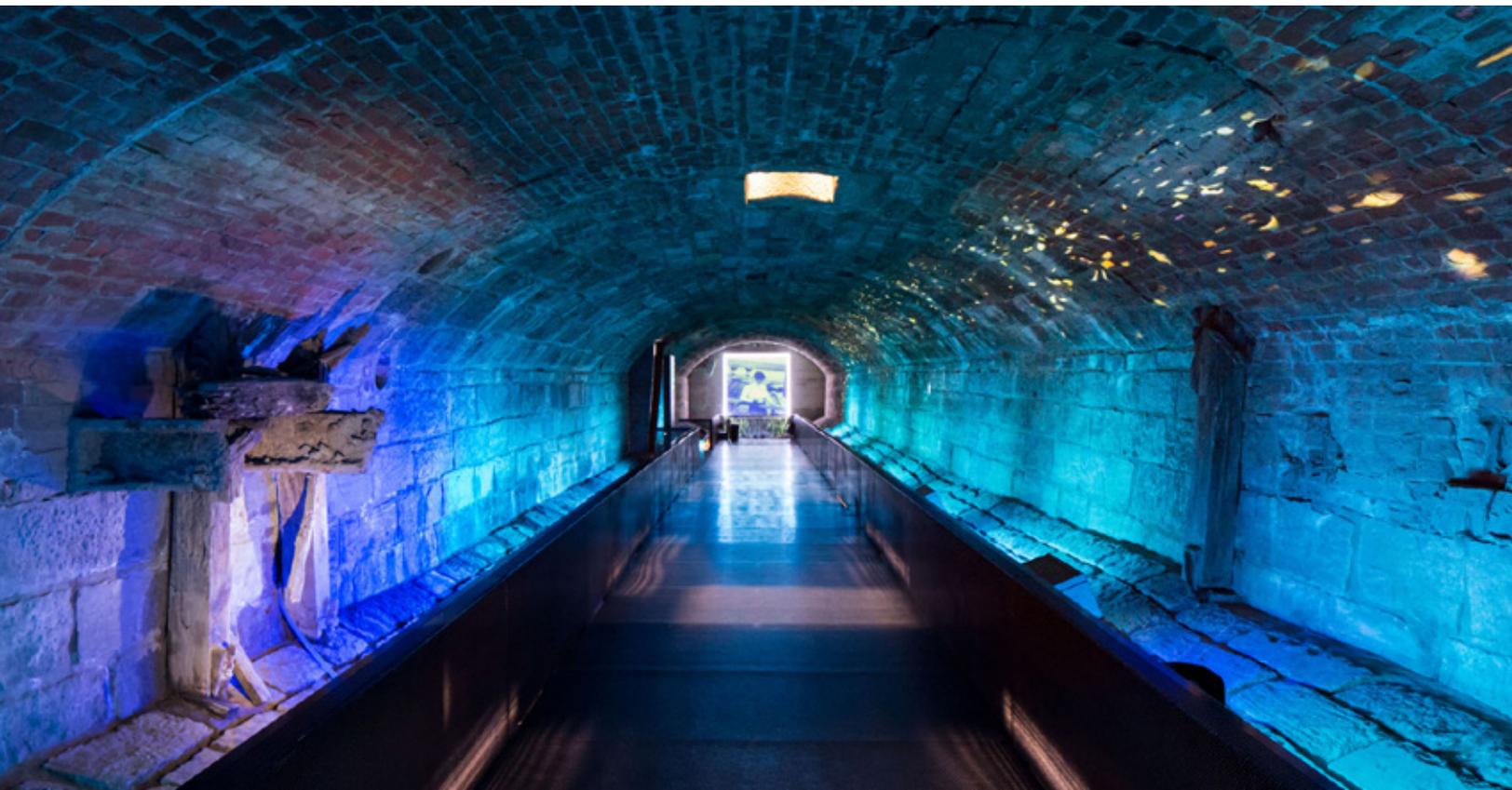
le voeu de l'ancien président de la SHM. C'est en effet au cours de ces festivités entourant l'anniversaire de la ville qu'a lieu l'ouverture d'un lieu de mémoire majeur, qui fait honneur au passé de la métropole et qui rend accessible à tous le site-même de fondation de la ville : il s'agit de *Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal*.

## Pointe-à-Callière, lieu de fondation

Depuis son ouverture, Pointe-à-Callière occupe une place de choix parmi les musées. Situé au cœur du Vieux-Montréal, qu'il a largement contribué à revitaliser, cet établissement entretient avec l'histoire de la ville une relation privilégiée. Le lieu précis où Maisonneuve, Jeanne Mance et les premiers Montréalais ont construit le fort de Ville-Marie est aujourd'hui conservé et mis en valeur. En fait, plusieurs premières ont eu lieu sur le site du musée : premier établissement français, premier cimetière catholique, première place de marché, premier édifice des douanes et première rivière canalisée. Autant d'évènements qui ont tous laissé sur place des traces tangibles et observables du passé, pour le bénéfice des visiteurs. À cet égard, le journaliste Charles

**Vue du collecteur de mémoire, un dispositif qui met en valeur le premier égout collecteur d'Amérique du Nord.**

**© Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal  
Source : Stéphane Brügger**



## L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

Tisseyre déclarait, au lendemain de l'inauguration du musée : « C'est sur le site de ce musée qu'on a retrouvé, grâce à des fouilles archéologiques, des vestiges qui remontent au tout début de la colonie. Du jamais vu à Montréal ! »

Au regard de ses nombreux atouts, la mission de Pointe-à-Callière, depuis son inauguration, est de « faire aimer et connaître le Montréal, d'hier et d'aujourd'hui, à travers des actions de diffusion, d'éducation, de conservation et de recherche à l'endroit du patrimoine archéologique et historique montréalais; et tisser avec les réseaux régionaux, nationaux et internationaux concernés, des liens dont bénéficieront les publics. » Aussi, sa programmation comprend-elle, d'une part, des salles d'expositions permanentes, traitant des vestiges du lieu de fondation de la ville et de son histoire subséquente, et, d'autre part, des expositions temporaires d'histoire et d'archéologie qui présentent les collections de grandes civilisations du monde. Tout cela en alternance avec d'autres expositions sur l'archéologie au Québec et sur l'histoire montréalaise.

# La mission de Pointe-à-Callière, depuis son inauguration, est de faire aimer et connaître Montréal.

### **Un musée de ville**

Pour conserver et mettre en valeur leur histoire, plusieurs villes se sont dotées, à diverses périodes de leur développement, d'un nouveau genre de musée prenant explicitement comme objet ou thème la ville où il se situe. En effet, au 19<sup>e</sup> siècle, mais surtout au 20<sup>e</sup> siècle, apparaissent les premiers musées dédiés à l'évolution de leurs métropoles. Citons pour exemple le Musée Carnavalet de Paris (1860),

## L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

le London City Museum (1911) ou encore la New York Historical Society (fondée en 1804, mais le site actuel date de 1908). On utilisera alors l'expression « musées de ville » pour les qualifier.<sup>4</sup>

Pour donner un aperçu clair de ce qu'est un musée de ville, la Déclaration de Barcelone des *Musées de ville européens* affirme, en 2013: « Les Musées de ville collectionnent et conservent le patrimoine matériel et immatériel, passé et présent, de leurs villes et de leurs citoyens. En présentant la mémoire écrite et vivante de leurs villes, ces musées contribuent au processus dynamique d'écrire et de réécrire l'histoire de la ville [...] »

Ces nouveaux établissements répondent en fait à un besoin qui relève du tourisme croissant au 20<sup>e</sup> siècle. Ils constituent ainsi une vitrine exceptionnelle, qui permet aux visiteurs de l'étranger de disposer d'une brève introduction qui synthétise pour eux les grands moments de l'histoire de la ville où ils séjournent et qu'ils prennent plaisir à découvrir et à parcourir.

D'un point de vue social, ils aident les citoyens à mieux habiter leur ville, cela à une époque où les populations vivent de plus en plus en contexte urbain et où les métropoles du monde dialoguent et rivalisent entre elles à l'échelle mondiale. En outre, ces musées sont des lieux de fierté, ils stimulent le sentiment d'appartenance et l'identification de chacun à sa cité, ils servent de lieu de rencontres, de réflexion et d'échanges, tout en faisant avancer, par leurs recherches, les connaissances diverses sur la ville.

**D'un point de vue social, ils aident les citoyens à mieux habiter leur ville.**

# L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

**Vue du chantier du musée.**

**Source : © Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal**

Ainsi, dire que Pointe-à-Callière est un musée de ville relève de l'évidence. Ce musée traite de Montréal et sa population en mettant en valeur son site de fondation, son archéologie et son histoire. Mais il joue également son rôle de musée de ville en se préoccupant de tout ce qui touche à la ville et à son devenir, afin de maintenir avec les citoyens un dialogue continu.



## **Un musée d'archéologie in situ**

Devenu « Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal » depuis 2011, ce musée correspond bien à la notion de musée de ville, mais aussi à celle d'un véritable musée d'archéologie in situ, étant lui-même érigé au-dessus des sites archéologiques qu'il conserve et met en valeur.

## L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

Grâce aux fouilles archéologiques entreprises par la Ville de Montréal depuis les années 1980 dans le Vieux-Montréal, et particulièrement sur les sites faisant aujourd'hui partie de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière a constitué une riche collection comprenant des centaines de milliers d'objets et de fragments. Plus de 1,5 millions d'artefacts et d'écofacts sont répertoriés, dont ceux découverts sur le lieu de naissance de Montréal. Ils témoignent de toutes les périodes d'occupation du territoire montréalais, à savoir :

- La période préhistorique autochtone (de 4000 ans avant aujourd'hui jusqu'aux premiers contacts avec les Européens);
- La période de contact entre les Autochtones et les Européens (16e siècle);
- La période de la Nouvelle-France (17e siècle au milieu du 18e siècle);
- La période britannique (mi-18e siècle à mi-19e siècle);
- La période contemporaine (nord-américaine, canadienne et québécoise, mi-19e siècle et tout le 20e siècle).

Une partie des collections archéologiques est exposée dans différentes salles du musée et plus particulièrement dans les expositions permanentes *Les bâtisseurs de Montréal* et *Montréal au cœur des échanges*, situées dans les vestiges, au sous-sol de l'Éperon, et dans la crypte, sous la place Royale.

### **Une muséologie innovante**

Pointe-à-Callière a très tôt acquis une réputation enviable à l'échelle nationale et internationale. Cela est dû au caractère novateur de son approche interprétative de même qu'à l'utilisation des technologies de pointe pour mettre en valeur les patrimoines montréalais conservés au musée. Les succès remportés reposent aussi sur la qualité de ce que l'équipe du musée a offert comme expositions permanentes et temporaires depuis son ouverture.

## L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

Dès la définition du projet, les créateurs de Pointe-à-Callière ont su s'inspirer de l'évolution rapide et du dynamisme de la muséologie québécoise, qui sont manifestes dans les années 1980. Nous avons assisté, dans les années qui ont suivi l'Expo 67, à une remise en cause des méthodes de travail des musées et du style d'expositions qu'ils présentaient. Les expérimentations menées dans les centres d'interprétation de Parcs Canada sur plusieurs de ses sites historiques ont montré l'importance de tenir compte des attentes des visiteurs et de leur communiquer les significations de ce qui est exposé devant eux. De nouveaux moyens muséographiques sont alors utilisés pour mettre fin aux expositions statiques où s'entassaient, sans médiation et sans un ordre toujours perceptible, quantité d'objets de collections qui laissaient souvent les visiteurs perplexes.

Progressivement, les salles d'exposition sont devenues plus aérées, car l'on choisissait mieux les objets à exposer en fonction d'un fil conducteur et de messages précis. La mise en exposition suit désormais une logique de communication : il faut s'adresser à la diversité des publics d'une façon conviviale, tout en offrant des expériences qui les interpellent. Pour cela, le design d'exposition devient primordial : c'est lui qui détermine l'ambiance, le parcours, l'éclairage, le graphisme et les moyens audiovisuels à utiliser. Aussi, des équipes de travail aux expertises variées interviennent maintenant à toutes les phases du développement d'une exposition, pour s'assurer que le public appréciera pleinement ce qui lui est présenté, tout en y trouvant du sens et du plaisir.

**Nous avons assisté, après l'Expo 67, à une remise en cause des méthodes de travail des musées.**

## L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

Au Québec, deux musées incarnent bien, chacun à leur façon, ces nouvelles approches muséologiques qui ont fait école : le Musée de la civilisation, ouvert à Québec en 1988, et Pointe-à-Callière. Ce dernier fait n'est pas un hasard lorsqu'on sait qu'en début de carrière, la directrice générale et fondatrice de Pointe-à-Callière, Francine Lelièvre, a travaillé chez Parcs Canada et au Musée de la civilisation. Elle y a notamment contribué aux expérimentations qui ont permis à ces organisations de définir de nouvelles pratiques muséologiques pour offrir un meilleur service aux visiteurs. Elle a pu importer par la suite son bagage et son savoir-faire au Musée Pointe-à-Callière, où le travail en équipe multidisciplinaire, la gestion par projet, l'attention à l'accueil des visiteurs et la présence de guides-interprètes proactifs et informés au cœur des expositions font partie intégrante d'une muséologie plus soucieuse des visiteurs et de leurs attentes. De même, des partenariats avec les universités montréalaises et québécoises ont permis, dès la conception du musée, d'élaborer des expositions reposant sur les plus récentes connaissances en histoire et en archéologie et sur les apports de plusieurs autres disciplines. Depuis, cette approche constitue la colonne vertébrale qui guide toutes les actions du musée.

**Francine Lelièvre en visite sur le chantier de construction du musée.**

**Source : © Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal**



## L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

### **Un musée phare et emblématique de Montréal**

Plusieurs responsables municipaux misent sur le potentiel que représente la création d'un nouvel établissement culturel de haut calibre pour dynamiser et transformer un quartier, redéfinir son image, voire même celle de la ville où ce nouvel équipement se situe. Certains musées jouent un rôle déterminant à cet égard : on parle dans ce cas de musée flagship, idée que nous pourrions traduire par musée phare, musée porte-étendard ou emblématique, tant il en vient à incarner une part importante de l'esprit de la ville et à stimuler l'activité commerciale dans son voisinage.

Pointe-à-Callière est né dans cette perspective : il s'agissait de doter Montréal d'un nouveau lieu culturel majeur capable d'occuper la position de musée emblématique de la ville. Sa présence dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal a contribué à dynamiser ce secteur, à requalifier l'ouest du quartier historique, à transformer de façon positive l'image de l'arrondissement protégé et à attirer des visiteurs pour générer de nouvelles activités.

Musée de ville par excellence de Montréal, la Cité d'archéologie et d'histoire constitue donc aujourd'hui un pôle patrimonial de première importance sur le plan national et un établissement réputé sur la scène internationale. Montréal peut s'enorgueillir de posséder, depuis un quart de siècle, un musée de ville et d'archéologie in situ qui est novateur et un exemple inspirant pour revoir les approches en archéologie et dans ce qui touche la mise en exposition. C'est ce qui a permis de rejoindre des publics plus nombreux et de contribuer au dynamisme du Vieux-Montréal, voire de la métropole elle-même. **RM**

# L'Histoire en mouvement

Pointe-à-Callière

## Notes

1 H. A. Verreau, « Introduction », Mémoires de la Société historique de Montréal, neuvième livraison, Les véritables motifs des Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame de Montréal, Montréal, Berthiaume & Sabourin, 1880, p. xvii – xviii.

2 H. A. Verreau, Ibid.

3 La loi créant des arrondissements historiques protégés est promulguée en août 1962 par André Malraux, ministre de la Culture en France. Le Québec suit cet exemple et, le 8 janvier 1964, le Vieux-Montréal devient un «arrondissement historique». « Un geste visionnaire du Gouvernement du Québec qui lui a permis de devenir ce qu'il est aujourd'hui : un pôle culturel, social et touristique important. » Le Devoir, 9 janvier 2014. En ligne :

<http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/396818/il-y-a-50-ans-le-vieux-montreal-devenait-arrondissement-historique>

4 Cette expression se précise en 1995 avec la création, lors d'un congrès tenu à Londres, d'une association internationale regroupant ce type de musées, le International Association of City Museums, devenue ensuite la International Committee for the Collections and Activities of Museums of Cities (CAMOC).

## La Société

Hommage à un de nos membres disparu

### François-Marc Gagnon, l'explorateur

Par Laurier Lacroix

Photo de François-Marc Gagnon fournie par Iris, sa fille.

Source : Richard-Max Tremblay.

*Laurier Lacroix, spécialiste de l'histoire de l'art, revient sur le parcours de François-Marc Gagnon, un de nos membres hélas décédé au cours de l'année 2018. Il dessine, dans Montréal en tête, le portrait d'un homme qui a consacré une grande partie de sa carrière à questionner nos origines à travers l'expression artistique.*



Le nom de François-Marc Gagnon (décédé le 28 mars 2018) est indissociable de celui de Paul-Émile Borduas et de ses recherches sur l'automatisme. En effet, dès le début des années 1970, l'historien de l'art a consacré sa vie à rechercher, étudier, interpréter et faire connaître l'œuvre de Borduas et celle de ses collègues automatistes. À l'autre versant de cette période historique qui pénètre les arcanes du XXe siècle, il faut souligner la contribution majeure que François-Marc Gagnon a faite aux études portant sur le XVIIe siècle. C'est un tout autre volet de ses intérêts qui s'y manifeste, mettant en jeu ses connaissances en histoire, en ethnographie et dans les sciences naturelles.

J'ai eu la chance de connaître François-Marc Gagnon au dé-

## La Société

Hommage à un de nos membres disparu

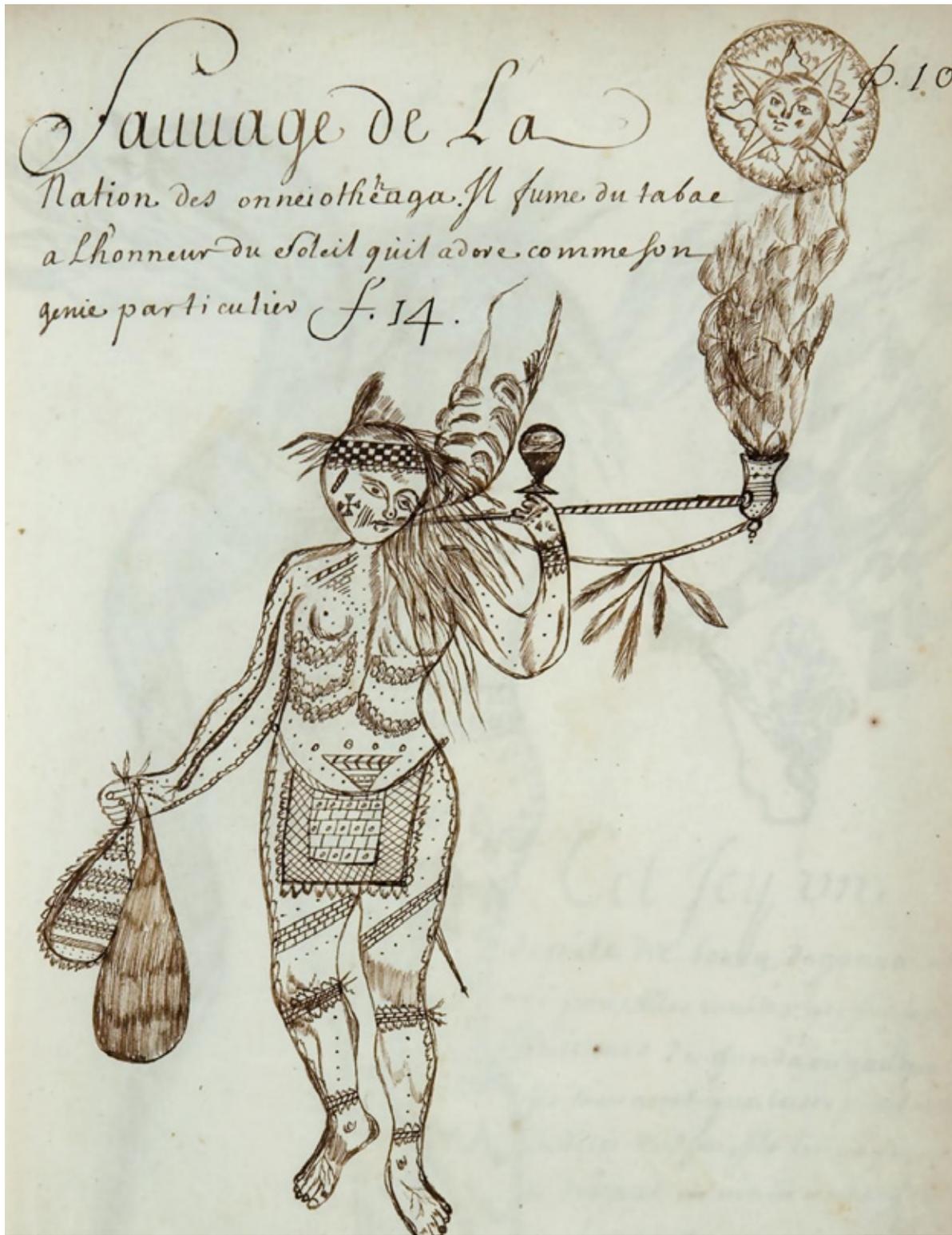
but de son enseignement à l'Université de Montréal alors que ses cours portaient sur ces deux volets de sa recherche. Comme professeur d'histoire de l'art du Canada, il se concentrait sur le régime français et sur Borduas et l'automatisme. Il explique en ces termes l'origine de sa passion pour la Nouvelle-France.

*“ Je m'intéressai aussi aux débuts de l'art canadien. Au début des années 1970, la québécoisité s'empara de nos esprits, et les origines de l'art sur notre continent devinrent un sujet essentiel. Le champ de l'« art ancien au Québec » était né, non que personne ne s'en soit préoccupé avant nous : Gérard Morisset, le professeur Traquair, à McGill, Marius Barbeau et d'autres étaient les grands pionniers de la discipline. Mais il nous semblait – je dis nous, car nous étions une petite bande, Jean Trudel, Robert Derome, Pierre Mayrand, John Porter et ceux qui, plus tard, viendront nous rejoindre : Raymonde Gauthier, Luc Noppen, Jean Bélisle, Nicole Cloutier, Denis Martin et combien d'autres – qu'il était possible d'aborder le sujet là où nos devanciers l'avaient laissé et de reprendre la lecture des documents et l'analyse des œuvres sur des bases nouvelles, à la fois plus critiques [...] et plus larges. ”*

Pour qui est familiarisé avec la période, ses textes sont des références incontournables à commencer par deux ouvrages parus en 1976 : *La conversion par l'image*. Un aspect de la mission des jésuites auprès des indiens du Canada au XVIIe siècle (Bellarmin) et *Premiers peintres de la Nouvelle-France* (Ministère des Affaires culturelles). Le premier texte, renouvelant le propos sur les rapports avec les autochtones, avait le mérite d'attirer l'attention sur les œuvres visuelles que les missionnaires utilisaient dans leur effort d'évangélisation et du choc des cultures que suscita ce procédé. Le second proposait une synthèse des connaissances sur l'art pictural de cette époque à partir

## La Société

Hommage à un de nos membres disparu



Extrait du Codex Canadensis de Louis Nicolas  
Source : Icom Images / Alamy Stock Photo

## La Société

Hommage à un de nos membres disparu

des sources premières et d'une interprétation des idéologies courantes. Par exemple, son analyse de la présence du Frère Luc à Québec en 1670-1671, est lumineuse pour comprendre les raisons du retour des Récollets au pays.

Les propos de Jacques Cartier, tels que révélés par ses récits de voyage, ont également fait l'objet de son analyse afin de mieux comprendre les perceptions et les valeurs qui gouvernaient les premiers explorateurs. *Ces hommes dits sauvages. L'Histoire fascinante d'un préjugé qui remonte aux premiers découvreurs du Canada* (Libre expression, 1984) et *Hommes effairables et bestes sauvages. Images du nouveau monde d'après les voyages de Jacques Cartier* (Boréal, 1986) constituent des études originales qui démontrent comment des conceptions moyenâgeuses coloraient les contacts avec les autochtones.

## Gagnon s'intéresse à la perception des premiers habitants.

Non seulement la perception des premiers habitants intéresse Gagnon, mais il s'interroge aussi sur la manière dont la découverte du Nouveau Monde a modifié les connaissances scientifiques, particulièrement dans le domaine des sciences naturelles. À la question qu'il pose dans *Images du castor canadien* (Septentrion, 1994, p. 7-8) : « Se pouvait-il que nos ancêtres aient été insensibles aux beautés des lieux et ne nous aient laissé aucun paysage, aucune vue du fleuve majestueux qui le traverse, aucune représentation des forêts qui le couvre [...] » Gagnon répond « [...] on est étonné par le nombre des représentations consacrées aux

## La Société

Hommage à un de nos membres disparu

habitants autochtones de l'Amérique du Nord, à sa faune, à sa flore. Certes, il faut les aller chercher dans les vignettes des cartes géographiques, dans les illustrations des récits de voyage, dans des traités d'histoire naturelle, donc en marge du domaine habituel des beaux-arts. »

Par sa capacité de regarder ailleurs, de multiplier les sources et les cadres théoriques d'analyse, Gagnon ouvre de nouvelles voies. Sans doute a-t-il concentré le meilleur de son énergie dans la colossale édition annotée du *Codex canadensis*. L'univers intellectuel et culturel de Louis Nicolas le fascine et il poursuit toutes les traces afin de reconstituer comment ce manuscrit unique a pu prendre forme et cette forme singulière.

Je m'en voudrais de ne pas signaler un livre moins connu qui porte sur un sujet qui tenait à cœur à François-Marc Gagnon, soit la monographie qu'il a consacrée à Jean Berger. Cet artiste n'a laissé aucune œuvre, mais de nombreuses traces dans les archives judiciaires en raison de ses frasques, querelles et autres procès. Ce paradoxe d'être « l'artiste le plus documenté de la Nouvelle-France » dont on ne connaissait aucune œuvre amusait beaucoup l'historien qui a traqué ses moindres gestes et ainsi reconstitué un riche parcours socioculturel.

Par son attention aux sources premières : cartographie, récits de voyage, iconographie, par sa capacité à les interpréter à partir d'approches théoriques variées, François-Marc Gagnon aura profondément marqué le champ des études culturelles sur la Nouvelle-France. La Société historique de Montréal l'a accueilli en de nombreuses occasions et lui témoigne toute sa reconnaissance pour sa contribution remarquable **LL**.

# A TRAVERS LES LIVRES

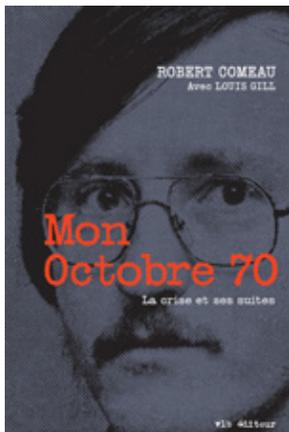
---

## Mon octobre

par Robert Comeau

Publié chez VLB éditeur - 11 mars

---



Robert Comeau, notre Président sortant, vient enfin de finaliser un ouvrage où il livre le récit détaillé de sa participation à la Crise d'Octobre en cette année du 50ème anniversaire. Jusqu'ici, l'historien avait peu écrit sur son rôle dans le FLQ. D'autres auteurs ont comblé ce vide en publiant des récits purement spéculatifs. Robert Comeau règle ses comptes avec ses détracteurs en dévoilant le fil des événements. Ce n'est donc pas une biographie de l'auteur ni une histoire complète du FLQ. Le livre se consacre uniquement à la Crise d'Octobre et à ses prolongements jusqu'à la commission Keable de 79/80. Dans un récit entraînant, on apprend énormément sur cette époque mouvementée. **SL**

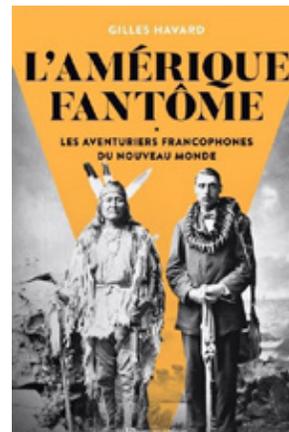
---

## L'Amérique fantôme

par Gilles Havard

Publié chez Flammarion

---



Gilles Havard, chercheur à Paris, est le grand spécialiste des relations entre européens et amérindiens en Amérique du Nord. L'Amérique fantôme est la suite logique de son histoire des coureurs des bois de 2003. Ce nouvel ouvrage décrit le parcours de 10 aventuriers francophones. Ce sont des récits colorés fascinants où on apprend autant sur les aventuriers que sur les indiens. Nous prendrons plaisir à retracer le parcours de Radisson ou de Nicolas Perrot. Un travail d'historien rigoureux, où l'auteur nous fait découvrir ces coureurs qui vivent à la charnière des deux sociétés : la société coloniale et la société autochtone. **RC**



3<sup>e</sup>

Rendez-vous  
d'**histoire**  
de Québec

**Appréciez l'histoire autrement!**

**Du 13  
au 16  
août  
2020**

Chapelle du Musée de  
l'Amérique francophone

L'Îlot des Palais

Maison de la littérature  
de Québec

Monastère des Augustines

Morrin Centre

Musée de la civilisation

Pôle culturel du

Monastère des Ursulines

**Le plus grand festival d'histoire d'Amérique!**

Plus d'une soixantaine d'activités : conférences, promenades historiques,  
dégustations, spectacles, ateliers, démonstrations, etc.

Crise d'octobre

Duplessis

Vie des quartiers populaires

Architecture du Vieux-Québec

Référendum de 1995

Histoire, nouveaux médias et Youtube

Nouvelle-France

**W** [rvhqc.com](http://rvhqc.com)

**f** /rvhqc

**📷** @rvhqc